

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le

ID : 029-212900518-20250203-2025_02_03_011-DE



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

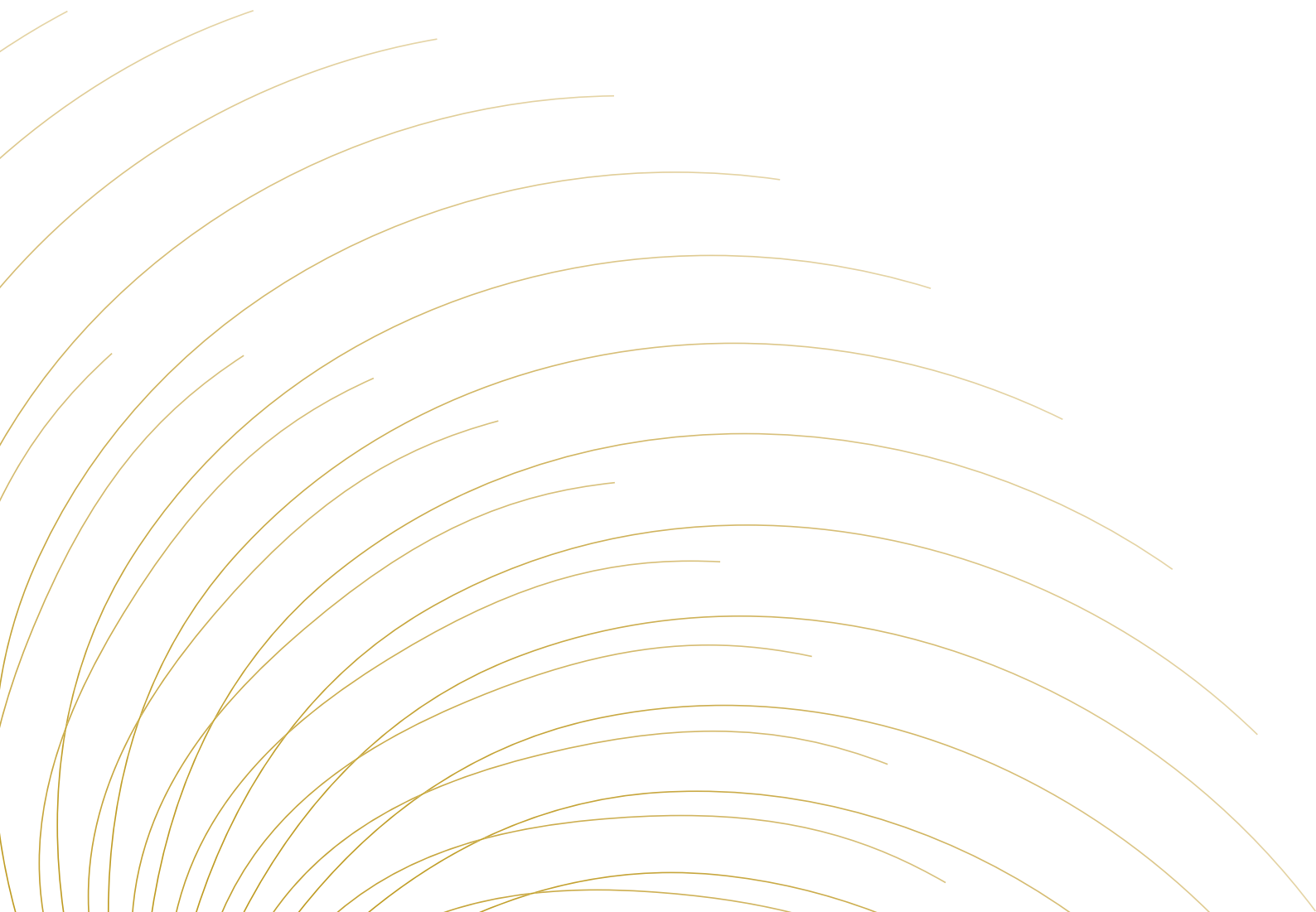
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le

ID : 029-212900518-20250203-2025_02_03_011-DE



SOMMAIRE

Quimper Bretagne Occidentale.....	4
Une agglomération structurée et entreprenante.....	5
La petite enfance.....	6
Le service commun de restauration (SCR).....	10
La politique jeunesse 16-29 ans.....	12
La politique d'animation rurale- ULAMIR.....	14
La langue bretonne.....	14
Le réseau des médiathèques.....	18
L'enseignement supérieur et la vie étudiante.....	27
L'animation sportive.....	30
Les piscines.....	32
La transition écologique.....	36
L'aménagement et les grands projets.....	43
La plateforme d'instruction communautaire des autorisations d'urbanisme.....	49
L'économie, le tourisme, la recherche et l'innovation.....	54
Les transports collectifs.....	64
La politique de la ville.....	66
Le service de l'eau et des milieux aquatiques.....	71
Le service déchets.....	73
Le bureau d'hygiène et périls.....	74
Les moyens humains.....	76
Les moyens généraux.....	79
Les moyens financiers.....	82
Le service juridique.....	84
Le service des assemblées.....	84
La communication.....	87
Les moyens techniques.....	93
Solidarités.....	98

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

La communauté d'agglomération de Quimper Bretagne Occidentale / Kemper Breizh Izel compte quatorze communes qui travaillent ensemble : Briec, Etern, Ergué-Gabéric, Guengat, Landrévarzec, Landudal, Langolen, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan, Quéménéven et Quimper.

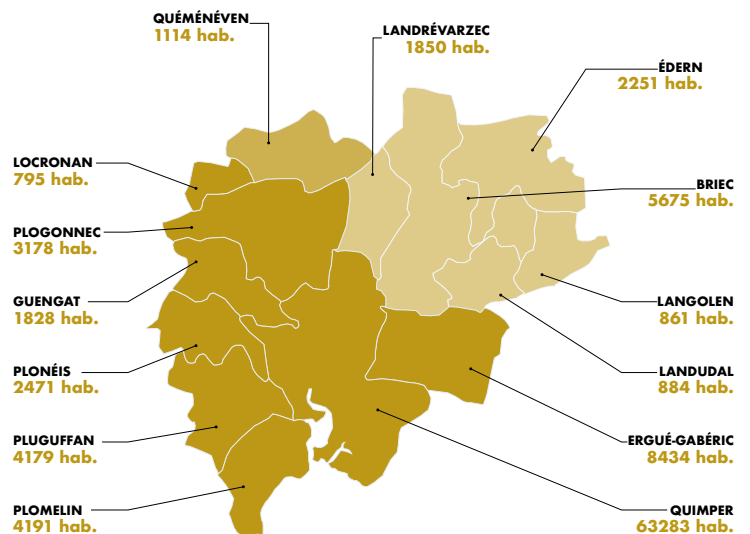
Créée le 1^{er} janvier 2017, elle résulte de la fusion entre la communauté d'agglomération de Quimper Communauté, de la communauté de communes du Pays Glazik, et de l'intégration de la commune de Quéménéven.

Forte de 100 529 habitants, l'Agglomération dispose d'un budget propre, grâce notamment aux impôts directs locaux, à diverses taxes et dotations.

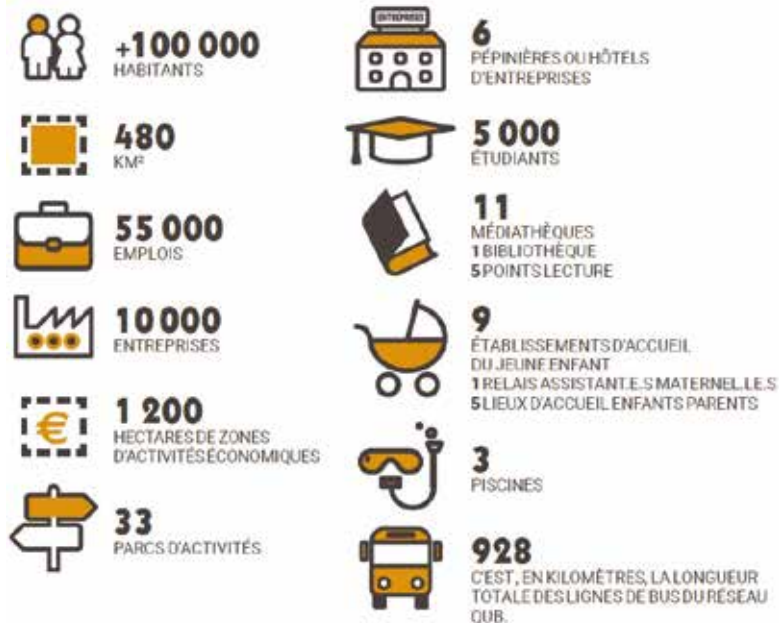
Dans un esprit de coopération, elle est un lieu de concertation et de décisions où s'exercent des compétences transférées par les communes (transports publics, habitat et logement, développement économique, eau et assainissement, déchets, enseignement supérieur, petite enfance...).

Elle fédère les énergies, fait preuve de responsabilité, de solidarité et d'équité.

Son projet communautaire définit les actions à mettre en œuvre afin de dynamiser le territoire, de valoriser son potentiel de développement et d'offrir les meilleurs services à la population.



Quelques chiffres





UNE AGGLOMÉRATION STRUCTURÉE ET ENTREPRENANTE

Quimper Bretagne Occidentale exerce de nombreuses compétences qui lui sont déléguées pour permettre de construire des politiques publiques cohérentes à l'échelle du bassin de vie, au service des habitantes et des habitants.

Les compétences obligatoires

- le développement économique
- l'aménagement de l'espace communautaire
- l'équilibre social de l'habitat
- la politique de la ville
- le traitement des déchets
- les aires d'accueil des gens du voyage
- Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

Les compétences supplémentaires

- l'eau et l'assainissement
- la protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- l'action sociale d'intérêt communautaire (Centre local d'information et de coordination - CLIC, les Ehpad, la politique de la petite enfance et la gestion des établissements d'accueil des jeunes enfants de 0 à 3 ans, l'élaboration et la coordination du contrat local de santé - CLS et le contrat local de santé mentale - CLSM)
- l'enseignement supérieur
- la jeunesse
- la politique d'animation (ULAMIR, Atout Sport, sentiers de randonnées)
- la transition énergétique
- le rayonnement et la promotion du territoire et de son identité régionale
- la gestion des eaux pluviales urbaines
- la fourrière animale
- la contribution au Service départemental d'incendie et de secours (Sdis-Pompiers)
- l'installation et entretien des abris bus
- les communications électroniques
- l'observatoire foncier

LA PETITE ENFANCE

CHIFFRES CLÉS 2023 DU SERVICE	CHIFFRES CLÉS 2023 DU TERRITOIRE
<ul style="list-style-type: none">• 297 places d'accueil dans les structures communautaires.• 1 226 enfants accueillis par les structures communautaires.• 139 ETP au niveau du service petite enfance.	<ul style="list-style-type: none">• 1 854 places d'accueil au total sur le territoire.• 2 828 enfants de moins de 3 ans sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale, en 2022 (donnée 2023 non disponible).• L'offre potentielle est de 66 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Activités des structures communautaires

QBO assure la gestion de :

- **5 multi-accueils** communautaires (l'Arche de Noé et Les Petits Mousses à Quimper, Briec, Bambi à Ergué-Gabéric et Plom d'Api à Plomelin) comprenant une crèche familiale, pour une capacité d'accueil totale de **186 places** en accueil collectif et 44 en accueil familial. Ces établissements proposent de l'accueil régulier et de l'accueil occasionnel
- **4 haltes-garderies** (Maison de la Petite Enfance, La Fontaine, Kermoyan et Jardin des Lutins) situées à Quimper pour une capacité d'accueil totale de 67 places. Ces établissements proposent de l'accueil occasionnel ou temporaire
- **1 Relais Petite Enfance** (8,4 ETP) qui dispose d'un projet de fonctionnement mettant en exergue ses missions :
 - à destination des familles il s'agit d'un guichet unique pour l'ensemble des familles du territoire concernant les modes d'accueil du jeune enfant. De plus, le Relais met en place de nombreuses actions de soutien à la parentalité (ateliers parents-enfants, coordination des semaines de la petite enfance etc...)
 - auprès des assistantes maternelles du territoire il s'agit de proposer des temps d'échanges, des temps collectifs à destination des enfants accueillis et d'accompagner leur professionnalisation
 - un comité de pilotage du Relais a été organisé le 9 octobre 2023
- **1 Lieu d'Accueil Enfants Parents LAEP** (0,10 ETP), la Cabane à Briec. Le LAEP est un espace convivial qui accueille de manière libre et sans inscription les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur parent ou d'un adulte référent. Sans visée thérapeutique, il constitue un espace de jeu libre pour l'enfant et un espace de parole pour les parents. La fréquentation du LAEP est gratuite, la participation des adultes est basée sur une démarche volontaire. Il est ouvert 3 demi-journées par semaine. La fréquentation du LAEP est en hausse par rapport aux années précédentes. 72 enfants ont été accueillis en 2023, cela représente 43 nouvelles familles.

Zoom sur l'activité des multi-accueils

MULTI-ACCUEILS	NOMBRE ETP	CAPACITÉ D'ACCUEIL	NOMBRE ENFANTS ACCUEILLIS	TAUX D'OCCUPATION	PART ENFANTS INSCRITS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ
Petits Mousses	31,5	60	111	78 %	41 %
Arche Noé					
collectif	17,8	38	64	63 %	27 %
familial	15,3	44	59	78 %	22 %
Briec	22,8	48	102	93 %	19 %
Bambi	9	20	60	72 %	28 %
Plom d'Api	9,6	20	40	82 %	30 %

À noter, les taux d'occupation sont en hausse sur l'ensemble des multi-accueils par rapport à l'année précédente.

Zoom sur l'activité des haltes garderies

HALTE-GARDERIE	NOMBRE ETP	CAPACITÉ D'ACCUEIL	NOMBRE ENFANTS ACCUEILLIS	TAUX D'OCCUPATION	PART ENFANTS INSCRITS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ
Kermoyan	8,25	20	295	65 %	58 %
Maison de la Petite Enfance	6,35	20	271	53 %	51 %
Jardin des Lutins	6,5	15	150	69 %	44 %
La Fontaine	2,88	12	74	61 %	42 %

Sur l'ensemble des structures, des enfants en situation de handicap (diagnostiqués ou en cours de diagnostic) sont régulièrement accueillis. Les structures travaillent en lien avec différents partenaires pour assurer une prise en charge adaptée.

Chaque structure petite enfance s'inscrit dans son environnement et met ainsi en place des partenariats sur le territoire. Au-delà des partenaires institutionnels (conseil départemental et CAF), elles sont en lien avec de nombreux acteurs : écoles, médiathèques, centres sociaux ou maisons pour tous, musée des beaux-arts, très tôt théâtre, associations, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, fermes pédagogiques... De nombreux projets sont ainsi menés dans tous les établissements d'accueil du jeune enfant : éveils à la nature, à la musique, à l'art, aux langues (breton, anglais, ou langue des signes) etc... Les parents sont également associés.



Zoom sur l'activité de la commission d'attribution des places

La commission s'est réunie 4 fois en 2023, la part de demandes satisfaites est en augmentation. Il convient de préciser que les familles, dont les demandes ne sont pas satisfaites, sont réorientées vers l'accueil individuel et les autres structures du territoire.



DÉPENSES 2023 DU SERVICE	RECETTES 2023 DU SERVICE
<ul style="list-style-type: none"> • 910 223 € de budget de fonctionnement - hors masse salariale et bâti. • 45 580 € de budget d'investissement dont reports de crédits (5 580 €). 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 180 093 € de subventions de fonctionnement. • 27 160 € de subventions en investissement. • 755 507 € de recettes théoriques (factures émises par les multi-accueils et encaissement des haltes).

Projets structurants de l'année 2023

- un chantier a été lancé pour recruter davantage d'assistantes maternelles au sein de la crèche familiale, qui correspond à un accueil assuré au domicile d'assistantes maternelles employées et accompagnées par la collectivité. Un plan de communication a été réalisé, un café rencontre a ainsi été organisé le 7 juin pour susciter des vocations. Ce travail, amené à se poursuivre, a permis le recrutement d'une nouvelle assistante maternelle début 2024
- le plan d'actions de l'axe petite enfance de la Convention Territoriale Globale a été finalisé et sa mise en œuvre a débuté courant 2023
- la crèche de l'Arche de Noé, seule structure communautaire à proposer un accueil en horaires atypiques, est située 9 allée Couchouren à Quimper dans des locaux vétustes. En outre le bâtiment est humide depuis les inondations de 2000. Le conseil départemental en charge de l'agrément et du suivi des structures petite enfance a mis en exergue dans ses rapports le fait que les locaux ne sont plus adaptés à l'accueil d'enfants. Une tolérance a été accordée au regard de la réflexion lancée sur le projet de relogement. Fin 2023, il a été décidé un relogement de la structure sur le site de Roz-Maria. Les services ont débuté le travail de programmation
- la collectivité a déposé un projet dans la cadre du fonds d'innovation petite enfance en août 2023, ce projet vise à lutter contre le non-recours en informant davantage les familles sur l'offre existante notamment les familles éloignées de l'accès aux informations. Il s'agit de faire connaître le dispositif « haltes garderies » et « places d'urgence ». Ce projet a été retenu, la collectivité recevra un soutien financier de 120 000 € sur 3 ans (2023-2025)

L'offre globale petite enfance sur le territoire

L'offre d'accueil petite enfance est constituée par l'accueil individuel chez les assistantes maternelles ou dans les maisons d'assistantes maternelles et l'accueil collectif dans les structures petite enfance. Cette offre doit évidemment être en adéquation avec les besoins des familles du territoire. De plus, un équilibre est à maintenir entre le collectif et l'individuel. En plus des structures communautaires, des structures privées sont présentes sur le territoire :



- 2 crèches associatives, les bons petits diables et les P'tits lutins, soutenues financièrement par la collectivité
- 2 crèches privées, Boris Cyrulnik et Koala Kids, la collectivité dispose de places au sein de ces structures via des marchés (10 places à Boris Cyrulnik et 2 places à Koala Kids), ces places sont attribuées par la commission selon les mêmes modalités que les places des structures communautaires
- 5 micro-crèches privées, dont 2 structures ouvertes en 2023
- 23 Maisons d'Assistants Maternelles, comptabilisées dans l'accueil individuel

Une cartographie régulièrement actualisée est désormais en ligne pour mettre en exergue cette offre.

L'offre d'accueil correspond à un instant donné au nombre de places disponibles auprès d'assistantes maternelles, en établissements d'accueil du jeune enfant et en classes préélémentaires.

- elle s'établit à 59,8 places pour 100 enfants de moins de 3 ans au niveau national, en 2019
- le seuil critique selon la CAF se situe en deçà de 58 %

Au niveau de QBO, sans prise en compte de la scolarisation des moins de 3 ans, le taux de couverture progresse entre 2022 et 2023, en raison de l'implantation de nouvelles structures privées.

	2021	2022	2023
Places accueil collectif	387	385	429
Places accueil individuel (dont MAM)	1 399	1 398	1 425
TOTAL	1 786	1 783	1 854
Taux de couverture	63,9 %	63 %	65,6 %

En 2023, le territoire compte 44 places nouvelles en accueil collectif, grâce à l'ouverture de 2 nouvelles micro-crèches (2 x 12 places) et de la crèche Koala Kids (20 places). Le taux de couverture 2023 est de 65,6 %.

- l'offre potentielle est de 66 places pour 100 enfants de moins de 3 ans

LE SERVICE COMMUN DE RESTAURATION (SCR)

L'année 2023 aura été principalement marquée par un renouvellement de l'équipe du SCR sur les postes dits administratifs avec l'arrivée de 7 nouveaux agents au sein de la cellule qualité, du service administratif et du responsable production.

Les effectifs

Le SCR assure la livraison des repas pour les écoles et centres de loisirs des communes de Landrévarzec, Ergué-Gabéric et Quimper mais aussi dans les Ehpad de Quimper et Plogonnec, pour le service de portage à domicile et le restaurant social.

Suite à l'incendie de l'Ehpad de Coat Huel à Ergué-Gabéric en juin 2022, le SCR a pris le relai pour la fourniture des repas du foyer Ty An Douric.

Evolution du nombre total de repas servis (2016-2023) :



Les mouvements de grève ont fortement impacté à la baisse la vente de repas pour les scolaires. Néanmoins on remarque une hausse du nombre sur les résidences seniors.

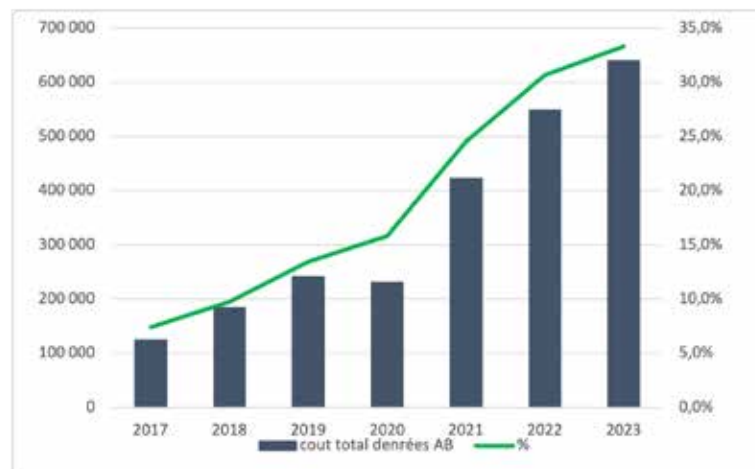
Les achats

Depuis plusieurs années le SCR a développé une politique d'achat visant à augmenter la part des denrées brutes et veiller à leurs qualités gustatives et nutritionnelles, dans le respect de la saisonnalité.

En parallèle, une démarche d'intégration de produits issus de l'agriculture biologique (AB) est également en cours et a permis d'arriver à un niveau de 36 % en moyenne en 2023, certains mois dépassant les 40 % dans les repas servis dans les écoles.



Ce graphique indique le part et le montant des denrées issues de l'AB dans les achats du SCR (achats alimentaires tout confondus, scolaire + seniors).



En valeur, le montant total des achats AB a augmenté de +17 % en 1 an.

Par contre la part de produit AB n'a connu qu'une augmentation de +8 % en lien avec l'inflation des denrées conventionnelles.

FAMILLE DE PRODUIT	% LABEL
Boisson	0 %
Pain et viennoiseries / crêpes	31 %
Épicerie	41 %
Fruits et légumes	45 %
Plats cuisinés	33 %
Produits laitiers	37 %
Pâtisserie surgelée	-
Plats cuisinés surgelés	-
Poissons	-
	52 %

Alternatives aux conditionnements en plastique

Contexte réglementaire

- **Loi Egalim du 30 octobre 2018 - article 28** : au plus tard le 1^{er} janvier 2025, il est mis fin à l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en matière plastique en restauration collective des établissements scolaires et d'accueil des enfants de moins de six ans.

- **Loi AGECE du 10 février 2020** : objectif de réduire de 20 % les plastiques à usage unique d'ici fin 2025, dont au minimum la moitié obtenue par recours au réemploi et à la réutilisation. Loi avec des objectifs à 2040, par tranches de 5 ans.

Dans ce contexte réglementaire, une cheffe de projet a été nommée en 2023 afin de travailler avec les villes/organismes partenaires la transition vers l'utilisation de contenants ré-employables.

Un diagnostic des sites scolaires a été mené pour chaque ville avec des équipes pluridisciplinaires afin d'évaluer les impacts organisationnels, humains et financiers de ce projet. Les premières orientations budgétaires ont été restituées en fin d'année et un calendrier de déploiement progressif a été validé.



LA POLITIQUE JEUNESSE 16-29 ANS

La mission jeunesse de QBO est chargée de mettre en œuvre la politique jeunesse 16-29 ans sur le territoire de QBO.

Pour ce faire, un projet jeunesse doit être élaboré en concertation avec tous les acteurs qui sont concernés par les questions de jeunesse.

Après la phase diagnostic élaborée en 2021, la concertation avec les acteurs réalisés en 2022, les temps de concertation avec les jeunes du territoire se sont déroulés en 2023 :

- concertation avec les jeunes dans les établissements qu'ils fréquentent : 130 jeunes consultés dans différents lieux d'octobre 2022 à avril 2023 (lycées, centres de formation, structures d'insertion, communes de QBO, etc.)
- débat/échange entre les jeunes et les élus de QBO : apéro-débat en présence de madame la présidente de QBO qui a réuni 35 jeunes autour des questions de mobilité, d'accompagnement aux projets et sur le logement des jeunes

Nouvelles actions en 2023

- en partenariat avec la direction du développement économique de QBO et les partenaires de l'emploi, organisation du 1^{er} Forum job d'été avec une focale sur l'emploi des mineurs. 50 entreprises présentes et une affluence significative des jeunes de QBO (1000 jeunes)
- lancement du parcours BAFA avec la MPT de Penhars et les Francas : 22 jeunes inscrits au début de la formation dont 16 ont réalisé le parcours complet jusqu'à l'obtention du diplôme. Participation de QBO par jeunes : 375 € soit un budget de 7000€ sur cette opération en 2023

Autres actions sur l'année 2023

- accompagnement de la FédéB pour la création d'une épicerie solidaire étudiante : recherche de locaux, rencontres avec les associations étudiantes quimpéroises, diffusion du questionnaire pour mesurer le besoin des étudiants, rencontres régulières avec la FédéB

- amélioration de la visibilité du compte Instagram jeunesse QBO : 772 abonnés contre 500 en 2022
- participation à la réactualisation du guide de l'étudiant avec la direction de l'enseignement supérieur. Sortie du guide en novembre 2023

Focale sur le coup de pouce 16-29 (aide à la mobilité, aide à la formation au job saisonnier)

Sur 175 jeunes demandeurs, 56 jeunes ont été aidés soit 32 % des demandeurs :

- 50 % concerne l'aide au permis
- 27 % concerne l'aide à l'achat d'un véhicule
- 23 % concerne l'aide à la formation au job saisonnier
- 53 % des bénéficiaires ont entre 18 et 21 ans
- 75 % sont apprentis, accompagnés dans leur insertion professionnelle et en recherche d'emploi Le coup de pouce aide bien les jeunes engagés dans un parcours professionnel

L'aide à la formation au job saisonnier (BAFA et BNSSA) a concerné principalement des lycéens/étudiants (100 %).

Le budget affecté au coup de pouce est de 25 000 €.

Soutien à la vie étudiante

Subvention à la FédéB pour l'organisation du tremplin musical « Les Pétarinettes » qui a eu lieu au Terrain Blanc le 16 mars 2023. Subvention de QBO de 2 000€.

L'insertion professionnelle des jeunes

QBO soutient les actions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes en attribuant une dotation annuelle aux deux associations suivantes :

- une subvention annuelle de 192 500 euros à la Mission locale du Pays de Cornouaille
- une subvention annuelle de 8 000 euros à l'association Gwennili (mobilité européenne des jeunes)



LA POLITIQUE D'ANIMATION RURALE - ULAMIR

Soutien au pilotage de l'association Ulamir E Bro Glazik dans le cadre d'une convention d'objectifs pluriannuelle avec le versement d'une dotation globale d'un montant de 190 000 €.

Les commissions mixtes annuelles sont organisées en juin et décembre avec l'ensemble des maires des communes sur lesquelles l'association intervient (Plomelin, Pluguffan, Plonéis, Guengat, Plogonnec).



LA LANGUE BRETONNE

Communication

Communication externe

- adoption du bilinguisme systématique pour tous support de communication ou d'information produit par le service communication de QBO
- partenariat de QBO avec l'Office Public de la langue bretonne : maintien du niveau de la subvention à 5 000 €
- progression continue des demandes de traductions auprès de l'Office
- *Le Mag+* : les titres des pages sont bilingues, de même que l'édito de la maire. Quelques résumés d'articles sont également proposés en breton.
- actualisation de la version bretonne des sites internet et mise en ligne d'au moins deux actualités par mois en breton
- poursuite de la mise en place d'une signalétique bilingue extérieure et intérieure sur les bâtiments intercommunaux
- participation à la campagne d'affichage pour la promotion des cours de breton pour adultes (campagne d'affichage et sur les supports numériques institutionnels)

Communication interne

- la revue *Eskemm* : un résumé du dossier principal est réalisé, en breton, pour chaque numéro (quatre n° par an). L'édito, signé par le directeur général des services, fait également l'objet d'une traduction
- réalisation d'une enquête interne d'évaluation des compétences linguistiques du personnel de la ville ainsi que de son appétence pour des formations au breton

Enseignement supérieur

Soutien à l'institut de formation Kelenn en charge de la formation des enseignants de la filière immersive Diwan et implanté depuis 1997 : subvention annuelle de 13 000 €.

Formation professionnelle

- renouvellement du marché de formation avec l'association Mervent : organisation de sessions de formation hebdomadaires à la langue bretonne d'une durée d'une heure et demie sur le temps de travail. Budget de 8 532,28 € pour QBO. 31 agents (ville et agglomération confondus) y sont inscrits pour l'année 2022/2023, répartis en quatre groupes selon leurs niveaux
- subvention annuelle à l'association Mervent : 5 000 €

Lecture publique - multimédia

Médiathèques – Ouvrages

- documents en breton ou bilingues : plus de 2000 références dans le réseau des médiathèques
- documents en langue bretonne et classés en langue (les plus empruntés par les usagers)
- adultes : 225 références – âge moyen des ouvrages : 22 ans
- jeunesse : 981 références – âge moyen des ouvrages : 18 ans.
- documents mis à disposition par Ti ar Vro : 701 titres – âge moyen des ouvrages : 43 ans. Ce fonds constitue un fonds de référence avec des ouvrages qui ne sont plus édités
- les ouvrages en breton sont désormais inclus dans un plan de conservation. En revanche, il n'y a pas de politique d'acquisition pour les ouvrages en langue bretonne



Médiathèques - Activités

- partenariat avec Radio Kerne : les bibliothécaires enregistrent des chroniques sur l'actualité des médiathèques ou des ouvrages
- un espace dédié à la culture bretonne et au patrimoine local à la médiathèque Alain-Gérard
- des cours en ligne pour débutant et amoureux de la Bretagne. Sur le site internet des médiathèques, via les ressources « formation en ligne » : service Skilleos, tous les abonnés peuvent suivre le cours en ligne : « Breton - Express / Apprendre le Breton en ligne pour débutant par Speakeos ». Ce cours permet d'apprendre environ 400 mots parmi les plus utilisés en voyage ou dans une conversation
- au sein de l'espace « Patrimoine et Cornouaille » (médiathèque Alain-Gérard) : des collections patrimoniales sont conservées et enrichies : presse ancienne, livres rares, manuscrits, cartes
- les usagers peuvent découvrir la richesse de ces collections dans la bibliothèque

numérique

Media

Radio Kerne : seule radio de diffusion permanente en breton sur le territoire cornouaillais.

Elle est installée à Plonéis et reçoit le soutien de l'agglomération via une subvention de 5 000 €

Groupe de travail langue bretonne

Créé en 2017, un groupe de travail rassemble des élus des communes de QBO avec pour objectifs :

- permettre l'échange entre les élus au sujet de la langue bretonne
- envisager la généralisation de l'application de la charte *Ya d'ar brezhoneg* à l'ensemble des communes
- œuvrer collectivement pour une politique communautaire dans ce domaine. Cette commission extramunicipale a été constitué en plusieurs groupes de travail thématiques :
 - un groupe « Cahier des charges des délégations de service public de QBO »
 - un groupe « Signalétique et services publics »
 - un groupe « Enfance, éducation, formation et éducation supérieur »
 - un groupe « Utilisation de la langue – Oralité et événements extérieurs »



JEU-CONCOURS - C'HOARE KENSTREVAÑ

VILLE DE QUIMPER

JOUEZ AVEC QUIMPER
BAR LE MOIS DU BRETON !

RÉPONDEZ À NOS QUESTIONS ET GAGNEZ PEU-ÊTRE L'UN DES NOMBREUX LOTS DE NOTRE JEU-CONCOURS

Question 1
 Quimper en breton, c'est Kemper. Mais qu'est-ce que cela signifie ?

Question 2
 En breton, il est appelé « Maout ». Mais quel est cet animal qui représente la ville ?

Question 3
 Un quartier de Quimper à son nom associé à des fontaines. Quel est-il ?

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse e-mail _____
 Numéro de téléphone _____

COMMENT JOUER ? BANOS C'HOARE ?
 Du 6 au 19 mars 2023, déposez votre bulletin complété chez votre boulanger partenaire.

Trois bonnes réponses : vous participez au tirage au sort pour les premier, deuxième et troisième prix.

Deux bonnes réponses : vous participez au tirage au sort pour les deuxième et troisième prix.

Une bonne réponse : vous participez au tirage au sort pour le troisième prix.

Le tirage au sort des bulletins aura lieu le lundi 27 mars 2023.

LES PRIX AR PROYOÙ

Premier prix
 Trois places pour un spectacle de la centième édition du festival de Cornouaille !

Deuxième prix
 Un bon de 15 € dans l'une des crêperies de la place au Beurre : la Crêperie du Quartier, Société Salla, Yabu, la Crêperie de la Place au Beurre, l'Andouze, la Kramposerie, la Crêperie Saint-Capette, An Dalc'h, Au Vieux Quimper.

Troisième prix
 quinze puzzles Breizh créés par la maison d'édition quimpéroise Banno-Heol.

Jeux organisés par la ville de Quimper, ouvert à tous dans la limite d'un participant par foyer.
 Règlement et conditions de participation à retrouver sur www.quimper-bzh.fr et auprès de Maître Bruno Villard gratuitement et sur simple demande.

Communes	Label 1	Label 2	Label 3
Briec		15/06/2018	
Ederm	11/12/17		
Ergué Gabéric		18/03/2016	
Guengat			
Landrévarzec		07/11/2008	
Landudal			
Langolen	07/12/20		
Locronan		10/03/2017	
Plogonnec	03/03/2018		
Plomelin			18/12/2018
Ploneis	13/10/2017		
Pluguffan			11/12/2013
Quéménéven	12/07/2019		
Quimper		16/05/2012	09/11/2017
QBO		03/12/19	

label en cours
 label obtenu



LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Le réseau des médiathèques, entité de la direction de la culture, a disposé en 2023 d'un budget de fonctionnement de 455 800 € et d'investissement de 66 750 €, ce qui a permis un nombre important d'actions mais également de réelles améliorations en terme de service public avec l'augmentation conséquente des horaires d'ouverture.

Volumes des prêts / retours dans le réseau des médiathèques

	2019	2020	2021	2022	2023
Alain-Gérard	441 287	262 001	284 321	342 706	386 848
Briec	37 205	36 762	50 187	67 796	76 826
Ergué- Armel	81 797	36 522	55 724	78 195	87 523
Ergué- Gabéric	91 894	43 639	61 485	81 164	88 948
Guengat	6 640	4 601	9 003	13 035	13 799
Locronan	3 692	1 302	1 676	3 914	3 643
Penhars	69 310	29 026	46 050	59 500	61 870
Plogonnec	24 205	11 093	13 742	23 232	27 558
Plomelin	42 680	20 802	33 241	38 356	44 440
Plonéis	13 113	6 512	9 181	14 894	17 808
Pluguffan	35 899	17 315	24 713	28 982	34 723
TOTAL	850 552	474 997	592 904	755 275	848 031

La médiathèque Alain-Gérard, tête de réseau

Trois missions sont emblématiques de la représentation d'Alain-Gérard comme tête de réseau.

Le Patrimoine écrit

- La médiathèque Alain-Gérard par l'ampleur des collections patrimoniales (80 000 documents) est intégrée dans des réseaux régionaux et nationaux. Les collections conservées sont signalées au niveau national dans le Catalogue Collectif de France (CCFR) coordonné par la BNF. Les collections numérisées à la médiathèque Alain-Gérard sont également intégrées dans *Bretania*, au niveau régional et dans *Gallica* au niveau national.

- *Bretania* : <https://www.bretania.bzh>
- *Gallica* : <https://gallica.bnf.fr/edit/und/mediatheques-de-quimper-bretagne-occidentale>



Pour mener à bien cette mission :

- 4 700 notices d'ouvrages éditées avant 1830 ont été complétées (900 heures réparties sur 4 personnes)
- 251 documents + 504 cartes postales + 79 cartes & plans (33 824 vues) numérisées chez Archimaine, 372 vues numérisées en interne
- 238 documents ont été mis en ligne, environ 500 documents sont en attente de chargement

En parallèle du signalement national des collections patrimoniales conservées dans les bibliothèques publiques (échéance fin 2025), l'équipe Patrimoine et Cornouaille s'est investie dans deux projets de valorisation des collections :

- en juin 2023, une journée d'étude sur le cartulaire de Landévennec (IX^e-XI^e s.) en partenariat avec le musée de l'ancienne Abbaye de Landévennec dans le cadre des célébrations du millénaire de l'abbaye. Les six conférences ont été diffusées en direct et sont consultables sur la chaîne Youtube des médiathèques
- d'octobre à décembre, une exposition dans les espaces de la médiathèque Alain-Gérard sur le thème de l'arbre d'une cinquantaine de livres anciens et de livres d'artiste, un parcours en dialogue avec l'exposition consacrée à Béatrice Giffo dans le cadre du Temps de l'arbre

Promotion de la culture numérique.

La promotion de la culture numérique est en progression régulière depuis la création du service en 2012. Les services en ligne sur le site des médiathèques sont utilisés comme suit :

- 24 740 VOD consultées sur 9 000 titres disponibles (+45 % par rapport à 2023 → enrichissement du catalogue par des titres plus accessibles)
- 60 939 titres de presse consultés pour une offre de 7 000 journaux et magazines français et étrangers (-20 % par rapport à 2023 → retrait du Télégramme de l'offre)
- 3 700 e-books téléchargés sur 2 100 titres disponibles (+10 % par rapport à 2023 → augmentation du nombre de titres achetés)
- 1 735 formations consultées sur 799 formations proposées (+40 % par rapport à 2023 → confirmation de la reprise des ateliers numériques et développement de la médiation avec un public de jeunes adultes)

Les animations s'articulent autour de grands thèmes :

- l'accès à la culture à l'ère du numérique : littérature, cinéma, musique, etc
- la compréhension du monde numérique : réseau sociaux, applications, etc
- la découverte de ressources et l'accès à l'information
- la découverte et la compréhension des évolutions technologiques : intelligences artificielles, réalité virtuelle, réalité augmentée, impression 3D, etc
- la création numérique
- la pratique du jeu vidéo

La participation aux animations

LOCALISATION	NOMBRE D'ATELIERS	FRÉQUENTATION
Ensemble du réseau des médiathèques + hors les murs	82	1 194
Médiathèque Alain-Gérard	46	287
Médiathèques de territoire	28	262
Hors les murs	8	645

10 journées d'action ont été menées avec des partenaires spécifiques :

- Très Tôt Théâtre
- musée départemental breton
- Gros Plan (QIFF)
- théâtre de Cornouaille
- médiateurs numériques de la ville de Quimper
- MPT de Kerfeunteun

Sur l'année 2023, les ateliers ont également pu toucher le public scolaire, notamment avec l'école Langevin et l'école Kergomard.

S'ajoute à ces actions le succès du salon d'été de juillet et août 2023 avec une fréquentation de plus de 4 000 personnes, 4 154 précisément. Une demande d'habilitation pour être labellisé aidant-connect est en attente de réponse.

La médiathèque Alain-Gérard, une médiathèque de lecture publique

Des actions vers des publics empêchés sont mises en place :

- dans la médiathèque : visites régulières adaptées aux publics migrants, accueil de personnes allophones en partenariat avec le CLPS, accueil de jeunes adultes accompagnés par la Mission Locale et Initiative Formation, rencontres d'auteurs sur la thématique de la migration
- hors les murs : interventions mensuelles dans les maisons de retraites, permanences mensuelles à l'EPSM, élaboration d'un projet avec l'hôpital de Cornouaille, Partir en Livre (pour le jeune public)

Parallèlement, une mise en valeur des fonds s'est développée par des actions de médiation visant tous les publics :

- clubs de lectures (littérature, SF, en anglais ou mangas)
- discussions philo
- ateliers DIY
- projections de films (mois du film documentaire, Festival Alimentterre)
- rencontres scientifiques avec la participation aux Mycéliades

Une réflexion autour de la politique documentaire est lancée pour une meilleure cohérence avec les besoins exprimés par le public tout en prenant en compte les nouvelles pratiques de ce dernier. Une simplification de la procédure d'acquisition a été instaurée afin d'alimenter les collections plus rapidement.

23 stagiaires ont été accueillis à la médiathèque Alain-Gérard : 18 dans le cadre scolaire et universitaire, 4 en reconversion professionnelle et 1 en mesure de responsabilisation civique.

Les médiathèques de territoire

L'action des médiathèques de territoire est majoritairement développée pour un service de proximité, orientée vers les usagers et les partenaires locaux. De multiples initiatives développent les liens des médiathèques avec les publics de l'environnement territorial : accueils en médiathèques ou hors les murs pour le public jeunesse de toutes les écoles, les structures petite enfance, les résidents des IME et ESAT, mais aussi pour les personnes âgées, en lien avec les professionnels des Ehad, foyer et résidences.

Des initiatives ont permis d'impliquer et de valoriser les usagers dans le fonctionnement :

- les histoires de Jean-Baptiste, usager aveugle ayant mémorisé pléthore de récits, sont programmées régulièrement à la médiathèque de Pluguffan
- à Briec, les résidents de l'ESAT participent aux acquisitions de documents Facile à lire, et ceux de l'IME aux acquisitions de CD
- à Penhars, les usagers « aux mains vertes » font vivre la bouturothèque, une illustration du projet du site qui s'inscrit dans l'identité du quartier fertile
- à Plomelin, un piano est mis à la disposition du public et un cycle d'animations musicales valorise les richesses locales comme l'audition de fin d'année des élèves de l'école de musique. Il s'agit de manifester l'intérêt de la musique comme pratique et comme écoute en lui donnant une place dans la bibliothèque
- à Ergué-Armel, les réflexions sont en cours concernant l'aide aux devoirs et le jardin lecture
- à Ergué-Gabéric, le partenariat local avec la commune et l'association Graines de famille a été formalisé par convention ; à la suite, c'est une programmation riche en événements (rencontres, ateliers...) qui a été établie en commun
- à Guengat, le jeune public a fait sienne la nouvelle médiathèque qui s'inscrit désormais dans la vie quotidienne des familles

Tous les sites s'inscrivent aussi dans les temps forts du territoire comme le Temps de l'arbre, la semaine de la Petite enfance, le festival Les Enfants sont des princes. Cette dernière animation a connu un grand succès dans tout le bourg de Plogonnec, qui devient le temps d'une journée la grande place de jeu pour les enfants avec la médiathèque au centre.



Pour améliorer la qualité d'accueil des usagers, les équipes adaptent aussi les espaces et les présentations des documents. Des réaménagements ont ainsi eu lieu :

- à Ergué-Gabéric pour rendre visible le thème de transition écologique, qui se retrouve aussi maintenant dans le classement des collections du réseau
- à Plomelin, la collection Facile à lire est mise en avant et les DVD documentaires présentés avec les documentaires
- à Ploneis, c'est la présentation des documents dès l'entrée qui va être aérée

2023 a été une année riche pour l'équipe de la médiathèque de Briec quant à la préparation de la nouvelle médiathèque : lors de réunions participatives, elle a pu identifier les différents axes à travailler avant et pendant les travaux jusqu'à la rédaction de la mise en place d'une bibliothèque éphémère pour garder ce lien de proximité avec les usagers ; ceci s'accompagnera d'un programme d'actions hors les murs et d'un plan de communication continu.

En parallèle, les relations avec tous les services concernés et le cabinet d'architectes sont fructueuses permettant de construire ensemble la nouvelle médiathèque dans toute sa déclinaison : aménagements, collections et usages.

Centre technique

La mission de traitement des documents est réalisée en étroite organisation avec le circuit des acquisitions et organisée avec tous les acteurs concernés : les référents d'un domaine, les libraires, les acquéreurs par site. La cellule catalogage est maintenant opérationnelle pour une gestion du catalogue au service des usagers.

L'autre mission concernant la circulation des documents sur l'ensemble du territoire a été l'axe de réflexion de l'année pour améliorer la logistique, la gestion des flux croissants.

Bilan 2023 - Les animations du réseau des médiathèques (11 sites)

Il s'agit ici de présenter le panorama des animations des médiathèques et de détailler ce que comprend ce bilan : les accueils de groupes pour visites ou des recherches, les animations menées par les bibliothécaires, les accueils de groupes et de classes, l'accueil d'invités ou intervenants : auteurs, artistes, musiciens, réalisateurs ; ou prestataires pour des ateliers nature, loisirs créatifs, jeux.

Pour les 11 sites, ce sont plus de 1 688 actions qui ont été menées pour un volume de plus de 38 000 personnes accueillies (contre 1 300 l'année dernière avec un volume de 28 700 personnes touchées), soit une augmentation de plus de 7 % de l'activité.

Tendance 2023 : des animations toujours plus diversifiées et la poursuite du développement d'actions hors les murs (sur des événements, festivals ou dans les structures même) pour aller à la rencontre de publics éloignés de la lecture.





Diversité de la programmation et du contenu des animations proposées

	NOMBRE D' ACTIONS	PUBLIC TOUCHÉ
Accueil de groupe en autonomie	249	4 240
Présentation visite médiathèque et services	9	148
Visite ou accueil médiation autour d'une exposition	80	1 887
Animation conte	31	603
Animation jeu de société	48	690
Animation jeu vidéo	112	5 194
Animation lecture littérature adulte	120	1 640
Animation lecture littérature jeunesse	682	17 586
Animation musicale, mini-concert	44	880
Animation patrimoine	16	292
Animation type club (lecture, bd, ados, ...)	68	596
Projection cinéma	42	619
Atelier activité manuelle, artistique, loisir créatif	68	799
Atelier écriture	4	43
Atelier numérique	45	560
Atelier philo	11	185
Rencontre ou atelier avec auteur ou illustrateur	42	1 073
Spectacle (contes, concert, ciné concert, lectures ...)	4	141
Conférence	6	135
Fêtes, salons du livre, festivals	3	411
Formation au public	3	40
Braderie de livres	1	305
Total général	1 688	3 867

Les tendances remarquables par rapport à 2022 sont les suivantes :

- maintien d'une grande diversité d'animations avec le renforcement des propositions autour du jeu vidéo et des animations liées à la musique
- axe renforcé autour de la philosophie et des animations « Lecture – littérature adulte » qui ont doublé par la mise en œuvre de rendez-vous tout public comme le Book and Tea (pour échanger en anglais) ou le Cercle des poètes anonymes (en poésie). Ceci s'explique également par le développement d'actions vers les publics adultes plus éloignés de la lecture notamment avec les actions autour du « Facile à Lire » ou le développement des accueils de personnes en insertion ou des actions vers les publics migrants

Si le nombre d'expositions est passé de 12 à 8, on constate une augmentation de la médiation autour de ces expositions. Deux grandes expositions à la médiathèque Alain-Gérard : l'une sur la BD avec des originaux de *5 Femmes du 9^e art* et l'autre autour des créations artistiques de Béatrice Giffo, ont été l'occasion d'exposer ces artistes dans des médiathèques périphériques et d'y mener des rencontres. À Plomelin et à Penhars se sont développées des expositions en écho à la vie de la commune ou du quartier.

À noter

Poursuite et développement d'actions « hors les murs » de 119 à 174 actions hors les murs, soit une augmentation de 46 % avec la participation aux forums de rentrée, des fêtes ou événements locaux comme le festival QIFF ou le Pixel Festival, la Fête de la Pomme à Plomelin, rdv au Marché de Kerdévot, Festival REVA à Penhars, l'été à la base de loisirs à Briec, animations pour le festival Les enfants sont des princes, ...; ou actions dans les établissements maisons de retraite, hôpitaux.

Des actions vers des publics ciblés

Outre des animations proposées en « tout public », des animations sont menées pour toucher un public spécifique parmi lesquels on peut identifier :

	NOMBRE D' ACTIONS	PUBLIC TOUCHÉ
Petite enfance	142	3 623
Pour les enfants (3-12 ans)	986	22 285
Jeunes (12-18)	83	1 288
Tout public	192	7 787
Personnes âgées	48	764
Personnes en situation de handicap	63	459
Population non francophones	10	186
Public adultes spécifiquement	154	1 559
Personnes en recherche d'emploi ou en situation insertion	10	116
Total général	1 688	38 067



Outre des animations proposées en « tout public », des animations sont menées pour cibler un public spécifique. Par rapport à 2022, on peut noter le doublement des actions vers les personnes âgées ainsi que vers les personnes en situation de handicap. Et des propositions vers des publics en situation d’insertion ou de recherche d’emploi ainsi que des personnes non francophones.

Des actions en lien ou en partenariat avec des établissements ou structures du territoire

Il est à noter que les 2/3 des animations sont menées en lien avec une structure ou un partenaire.

	NOMBRE CLASSES OU GROUPES DIFFÉRENTS ACCUEILLIS	NOMBRE D'ACCUEILS	POPULATION TOUCHÉE
Écoles			
Maternelles	48	215	1287
Primaires	103	404	2677
Collèges	14	16	408
Lycées	1	2	36
Enseignement supérieur	2	5	43
Centre de loisirs	47	137	769
MPT, centres sociaux		27	1512
Établissements culturels (Musée, théâtre Conservatoire, cinéma etc...)		16	691
Établissements médicaux sociaux		77	618
Service de la petite enfance		66	1566
Maison de retraite		48	831
Service emploi insertion		9	102
Autres - associations locales (culture, nature, migrants...)		79	1992

Par rapport à 2022 le nombre d’accueils de classes de maternelles et primaires reste stable. On peut noter une augmentation du nombre de classes de collège accueillies ainsi que la présence presque double de centre de loisirs ou groupes périscolaires. Les liens avec les maisons de retraite ou établissements médicaux sociaux se sont bien développés.

Retour sur quelques projets, actions ou éléments marquants 2022

- poursuite du parcours scolaire autour « Prix Littéraire UNICEF – Quimper, Ville amie des enfants » 19 classes ont participé au prix et ont suivi le parcours proposé par les médiathèques : accueil lecture, rencontre d'auteur ou atelier philo dans les médiathèques de Penhars, Ergué-Armel, Alain-Gérard ; vote dans les écoles et restitution fête finale en mai 2023
- expositions d'originaux de BD *5 femmes du 9^e art* à Quimper centre et dans les médiathèques du territoire et rencontres avec 3 des autrices pour des classes et le tout public
- mobilisation autour du prix *Facile à Lire 2023* qui a permis de rendre visible et d'animer les ressources « Facile à Lire » tout en rendant possible un travail pour aller chercher des groupes éloignés de la lecture
- première participation au Festival National Les Mycéliades : fondé sur un lien entre bibliothèque et cinéma, ce festival permet de mettre en valeur les ressources des médiathèques en sciences et science-fiction tout en bénéficiant de la venue d'invités de renommés
- autour de la culture bretonne les animations « tout public » se poursuivent ; il est à noter le développement des accueils de classes en breton
- au niveau du patrimoine écrit, a été initié en 2023 l'accueil de conférences avec des enseignants chercheurs – sur la journée ouverte au public - comme en juin autour du Cartulaire de l'Abbaye de Landevennec
- à noter le développement d'animations qui requiert la participation des publics et usagers : outre les prix ou les clubs qui donnent une grande part aux usagers, on peut noter la participation pour partager ses lectures club des littératures de l'imaginaire, club en anglais ou l'exposition sur les talus à Egué-Gabéric, la « bibliothèque vivante » a également été une première expérience réussie
- la participation à des temps forts du territoire : *Temps de l'arbre*, forum, *Printemps de la nature*, festival *Les enfants sont des princes*
- le relais des événements nationaux dédiés comme La nuit de la lecture, le Printemps des poètes, Partir en Livre, le Mois du film documentaire
- il est à noter également dans les thématiques abordées dans les médiathèques la poursuite et le développement d'animations et de projets autour de la nature, de la biodiversité et de la protection de l'environnement ou la réduction des déchets (Penhars « bibliothèque verte », animations nature ou grainothèque à Plomelin, à Ergué-Gabéric et Ergué-Armel)
- poursuite du partenariat avec l'EPSM Finistère-Sud et le Silène Café / « Point lecture » et premiers contacts pour des animations en ligne avec le centre hospitalier de Cornouaille

Le point lecture : une bibliothèque délocalisée au cœur de l'EPSM

	2021	2022	2023
Documents prêtés par an	800 2 dépôts	1 200 3 dépôts	1 200 3 dépôts
Inscrits		71	78
Emprunts (nombre de prêts)	272	152	282
Fréquentation des permanences (visiteurs)	180	109	118

Deux permanences par mois sur quatre sont assurées avec les bibliothécaires pour accompagner le groupe « point lecture » composé de soignants et soignés, assurant les permanences et la vie de la bibliothèque. La possibilité de prêt de documents a été élargie aux horaires de la cafeteria Silène comme souhaité par l'association. Les permanences sont désormais aussi couplées selon le planning établi avec des animations comme autour du jeu de société ou de la lecture (participation au prix *Facile à Lire*).



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA VIE ÉTUDIANTE

Le budget consacré à l'enseignement supérieur et à la recherche s'élève à 2,2 M€.

L'enseignement supérieur et la recherche sont des vecteurs importants pour l'équilibre du territoire et la dynamique économique. Ils doivent permettre d'une part de former le plus grand nombre de jeunes du territoire et leur permettre de s'intégrer dans le monde professionnel. Ils sont plus que jamais nécessaires aux entreprises locales pour pouvoir se développer et innover grâce à la meilleure adéquation possible des formations et des offres d'emplois. Enfin, ils peuvent permettre au territoire d'obtenir une reconnaissance extérieure via certaines filières d'excellence.

L'Université de Bretagne Occidentale

Dans le cadre d'une convention renouvelée en 2018, QBO apporte un soutien financier à l'UBO à hauteur de 200 000 € annuels ainsi qu'un budget de 40 000 € maximum destiné à financer des projets spécifiques en fonctionnement (des projets ponctuels liés à la création de nouvelles formations, des colloques ou manifestations contribuant au rayonnement du campus) ou des équipements. Ces projets sont présélectionnés par l'UBO et soumis à l'appréciation de la collectivité selon un ordre de priorité.

QBO a fléchi la part variable de la façon suivante :

Composante	Opération	Coût global	Part QBO
Pôle PJ Hélias	Première année de santé PASS en distanciel (équipements informatiques)	27 502 €	6 875 €
ESIAB Quimper	Pilote de séchage par convection	29 000 €	7 250 €
IUT	Hotte à flux laminaire pour stérilisation, culture et stérilisation cellulaire in vitro	14 013 €	7006 €
IUT Quimper	Renouvellement du mobilier de l'IUT (salle de TD, salle informatique)	23310 €	11 600 €
	Sous total équipements	93 825 €	32 731€
IUT Quimper	Journée internationale de l'IUT de Quimper	3533 €	1766 €
	Sous total fonctionnement	3 533 €	1 766 €
	Total	97 358 €	34 497 €

Le financement des thèses de doctorat doctorat pour conforter le potentiel de recherche des laboratoires universitaires. Cette mesure est très importante pour faire vivre les laboratoires de recherche quimpérois qui sont pour la plupart composés de ressources humaines limitées. L'apport des doctorants permet donc d'accroître la dynamique de recherche sur le campus quimpérois.

En 2023, QBO finance 2 thèses. Ces thèses sont financées sur la base de 16 000 € par an pendant 3 ans.

L'EESAB – École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne

Dans le cadre de la convention globale de fonctionnement qui lie l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne et QBO une contribution annuelle de 1 510 758 € au titre du fonctionnement et de 56 812 € au titre de l'investissement, ce qui représente une contribution globale de 1 567 570 €.

L'EESAB est située sur quatre sites en Bretagne : Brest, Lorient, Quimper et Rennes.

L'institut de formation Kelenn (formation des enseignants de la filière immersive Diwan), implanté depuis 1997 à Quimper, développe depuis 2009 un master d'enseignement concourant à l'offre d'enseignement supérieur à bac+5. Sur l'année 2022-2023, 3 étudiants suivent le Master 1 et 16 autres le Master 2 tout en étant en responsabilité de classe. Trente-deux stagiaires enseignants et vacataires se sont inscrits à la rentrée 2022 pour le parcours de formation à l'enseignement du 2nd degré. Enfin, depuis la rentrée de septembre 185 (enseignants et non enseignants) ont participé à des sessions de formation continue sur 25 journées.

L'EMBA - École de management Bretagne Atlantique

Quimper Bretagne Occidentale a accordé à l'EMBA une subvention de 20 000 € à l'EMBA pour financer sa branche ISUGA qui propose un programme de formation répondant aux besoins en compétences spécifiques des entreprises françaises souhaitant développer leurs activités commerciales sur la zone Asie.

Poursuite de la réflexion pour développer une école d'ingénieurs

QBO a réalisé en 2022 une étude pour caractériser les besoins en ingénieurs des entreprises sur le territoire et leurs difficultés de recrutement. En 2023, une consultation a été lancée auprès des écoles pour mettre en place des formations d'ingénieurs généraliste avec une coloration académique sur les secteurs du génie électrique et génie mécanique.

Quatre écoles ont répondu positivement et le processus d'identification du meilleur projet est en cours de finalisation.

Réalisation d'un schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

En se dotant d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'Innovation Quimper Bretagne Occidentale affirme sa volonté d'investir pour renforcer l'attractivité de son territoire et, mettre tout en œuvre pour que l'agglomération soit identifiée comme le territoire « où il fait bon étudier ! ».

Ce schéma est le fruit d'un travail collaboratif mené avec tous les acteurs locaux de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Vie Étudiante afin d'identifier collectivement les priorités structurantes pour les établissements d'enseignement supérieur et les étudiants dans les années à venir.

Communication / Animation

- réalisation d'un **guide de l'étudiant** regroupant toutes les informations pratiques pour chaque étudiant à Quimper. Edition à 3 000 exemplaires
- participation au **salon étudiant du lycéen et de l'enseignement supérieur** organisé à Quimper par la région Bretagne et Studyrama.
- financement de 3 500 € à l'ESIAB pour l'organisation au Chapeau rouge des deux journées de **marathon créatif** organisées par la chaire universitaire alimentation durable de l'UBO
- financement de 3 000 € au lycée Yves-Thépot pour l'organisation de la finale académique des **olympiades des sciences de l'ingénieur**



L'ANIMATION SPORTIVE

ATOUT SPORT

Le dispositif communautaire d'animation proposé durant les vacances scolaires (sauf Noël) permet l'accès pour tous aux loisirs sportifs, culturels et autres. C'est un outil de développement de la vie associative locale, de promotion touristique et de développement économique (emplois saisonniers, pérennisation d'emploi salariés associatifs).

En 2023, **15 180 séances individuelles** ont été réalisées par les partenaires (associations subventionnées et institutionnels non subventionnés), soit **56 338 coupons remboursés aux partenaires**. Le dispositif a ainsi enregistré une augmentation de sa fréquentation sur 2023 comparé à 2022 de l'ordre de 5 % (cf ci-dessous).

Communication

Composante	2021	2022	2023	Différence 2023 / 2021	Différence 2023 / 2022
Remboursement des coupons aux partenaires	81 710 €	85 797 €	90 140,80 €	+ 10 %	+ 5 %
Subventions versées aux associations	24 728 €	28 550 €	29 282 €	+ 15,5 %	+ 3 %
Nombre de séances individuelles (SI)*	12 555 dont 12 364 subventionnées	14 481 dont 14 275 subventionnées	15 180 dont 14 641 subventionnées	+ 17 %	+ 5 %

* séances individuelles assurées par associations (subventionnées) et partenaires institutionnels (non subventionnés)

Faits marquants

La dématérialisation a été finalisée sur le plan technique. Les évolutions organisationnelles associées à cette modernisation ont été étudiées et quantifiées au niveau RH au travers de plusieurs scénarios. Ces derniers ont été présentés mi-décembre 2023 aux élus du bureau communautaire pour connaître leur choix concernant l'organisation la plus favorable à la qualité de services, au maintien de la proximité aux usagers et moyens humains et financiers à engager.

RANDONNÉE

La compétence randonnée est partagée entre les communes maître d'ouvrage des itinéraires permanents de randonnée pédestre et VTT, et l'agglomération. L'offre de randonnée sur le territoire de l'agglomération est riche de 45 circuits pédestres dont 20 sont labélisés par la FF Randonnée pédestre et de 17 circuits VTT labélisés par la FF cyclotourisme.

Faits marquants

Logistique et soutien aux communes

- un travail important a été mené avec les services départementaux, afin d'établir les conventions tripartites (commune, agglomération et conseil départemental) de renouvellement d'inscription des itinéraires pédestres (balisés en jaune) et VTT au plan départemental, des itinéraires de promenade et randonnée (PDIPR) du Finistère. L'ensemble de ces conventions ont été signées en juillet 2023
- un travail de modification du circuit pédestre et VTT de Langolen a été engagé avec la commune et les associations locales VTT et pédestres afin de limiter les passages dangereux

Entretien et développement de l'offre de randonnée

- le maillage entre les différents circuits de randonnée du territoire a été renforcé, grâce à l'ouverture de nouveaux tronçons par les communes de Guengat (liaison centre bourg et voie verte / circuit VTT 7) et de Pluguffan (liaison avec les circuits pédestres et VTT, travaux de débroussaillage menés avec le concours d'associations de marcheurs et vététistes). Le balisage avec du matériel fourni par QBO (plaques et poteaux) a été mis en place au début d'année
- l'itinéraire *Mon Tro Breizh* allant de Quimper à Locronan, a été balisé par 2 agents de la direction des sports, conformément à la convention établie entre la collectivité et l'association *Mon Tro Breizh*, en avril 2022

Animation Sur les chemins de l'été

Plus de 1 600 participants ont profité des 14 randonnées encadrées et des 3 balades thématiques proposées sur 13 communes de l'agglomération. La mise à disposition de gobelets réutilisables fournis aux participants lors de leur première participation a pu être étendue à l'ensemble des randonnées.



QBO
QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
PAYSAN BREIZHEGEL

SUR LES CHEMINS DE L'ÉTÉ

WAR BENOJENNOÙ AN HAÑV

JUIN / MEZHEVEN
MARDI 6 / PLOMELIN / Balade thématique / 18h30
JEUDI 8 / QUÉMÉNEVEN / 19h
VENDREDI 9 / PLUGUFFAN / 18h30
MARDI 13 / PLOMELIN / 18h
VENDREDI 16 / ERGUE-GABÉRIC / 19h
VENDREDI 16 / QUIMPER / Balade thématique / 18h
MARDI 20 / PLOMELIN / 18h30
VENDREDI 23 / GUENGAT / 18h30
VENDREDI 30 / PLOGONNEC / 18h30
VENDREDI 30 - GWENER 30 / PLOMELIN / Balade thématique / 21h

JUILLET / GOULERE
MARDI 4 / QUIMPER / 19h
VENDREDI 7 / BRIEC / 19h
VENDREDI 7 / LOCRONAN / 18h30
JEUDI 20 / EDERN / 18h30
JEUDI 27 / LANDUDAL / 18h30

AOÛT / GOÛT
VENDREDI 4 AOÛT / LANGOLEN / 19h
JEUDI 24 AOÛT / LANDUDAL / 18h30

Informations complémentaires sur le site de Quimper Bretagne Occidentale et auprès des communes participant à l'animation.

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

Promotion des circuits

- recettes liées à la vente de topo guides VTT (ed 2018) et pédestre « Balades et vous» (ed 2023) édités par l'agglomération :
 - 60 topo-guide VTT (5 € / exemplaire) = 300 €
 - 200 topo-guides pédestre / 350 édités (10 / exemplaires) : 2 000 €
- renouvellement des conventions PDIPR
- réédition du topo-guide fédéral *Des environs de Quimper au pays fouesnantais à pied* ® : 20 circuits pédestres « promenade et randonnée » balisés en jaune. Soutien financier à l'édition du topo-guide (1 903 € de subvention)
- mise à jour des cartographies en ligne, alimentées par la coordonnatrice tourisme et loisirs sportifs avec les nouveaux tracés, pédestres et VTT

Partenariat avec les comités départementaux

Renouvellement du partenariat avec le Comité Départemental de Cyclotourisme en Finistère pour la gestion de la base VTT *Vallée de l'Odet* : convention 2023-2024.



LES PISCINES

Quimper Bretagne Occidentale gère trois piscines communautaires sur son territoire : **Aquarive**, **Kerlan Vian**, en régie directe et **Aquacove** à Briec en délégation de service public.

Les piscines ont vocation à proposer un service public de la natation à destination :

- des scolaires : encadrement et/ou mise à disposition de créneaux à destination d'établissements scolaires de la maternelle jusqu'à l'université (UBO)
- du grand public
- des clubs : 18 associations sportives et corporations professionnelles (pompiers, gendarmes, etc...)

Le fonctionnement de ces équipements est assuré par 28 agents permanents ainsi que des vacataires et des saisonniers.



Événements marquants

- reconduction du préavis de grève des éducateurs sportifs. L'impact du mouvement fut l'annulation de cours de natation, d'activité aquagymique et de scolaires, sans oublier les fermetures au public des bassins d'Aquarive
- changement de prestataire technique avec la société Engie
- du mardi 28 février au mardi 28 mars 2023, la piscine de Kerlan-Vian a été fermée pour incident technique
- À compter du lundi 3 juillet 2023, la piscine de Kerlan-Vian a été fermée pour des travaux de rénovation
- répartition de la natation scolaire sur les piscines d'Aquarive et Aquacove
- créneaux supplémentaires pour les clubs à la piscine AquaForme
- fermeture technique de la piscine Aquarive pour vidange du 25 décembre 2023 au 7 janvier 2024

Chiffres de fréquentation des deux piscines quimpéroises

AQUARIVE						
Catégorie d'usager	Période	2019	2020	2021	2022	2023
Public	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	104 096	39 588	42 476	59 904	58 420
Scolaires	Année scolaire : de septembre à juin	21 632	11 245	14 877	20 934	23 940
Activités		7 541	3 126	3941	7 514	5 619
Associations		2 820	2 219	1 620	700	930
	Total	136 089	56 268	62 914	91 074	88 509

KERLAN VIAN						
Catégorie d'usager	Période	2019	2020	2021	2022	2023
Public	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	562	90	0	1965	0
Scolaires	Année scolaire : de septembre à juin	37 434	25 274	20386	19 910	49 070
Associations gratuites		29 190	15 768	15 830	32 790	36 069
Associations payantes		28 350	18 101	10241	24 360	26 796
Leçons de natation - BNSSA -Aquadanse		13 350	10 868	8 468	12 420	13 662
	Total	108 886	70 101	54 925	91 445	125 597

Lieu	Cours	Nombre de cours	Effectifs	Taux de remplissage
Kerlan Vian	École de natation adultes	7	52 sur 56	96 %
Kerlan Vian	École de natation enfants	34	314 sur 408	77 %
Aquarive	Aquagym - Aquabike - Paddle Gym Aquaphobie - Circuit Training	16	665 sur 878	76 %
Aquarive	Éveil à l'aisance aquatique	4	69 sur 72	96 %

Synthèse des deux piscines



Aquacove – Bilan 2021-2022 en attente données 2022 - 2023

Ouvert à l'ensemble des publics, 7 jours sur 7, sur les douze mois de l'année, l'établissement a enregistré une forte hausse de la fréquentation des usagers en « natation libre », en comparaison des deux précédents exercices de « Covid-19 » traversés. Sur cette année 2021-2022, cette fréquentation s'élève à 31 333 usagers contre 10 631 en 2020-2021. Toutefois, cette fréquentation reste toujours en deçà de celle enregistrée avant la période de Covid-19.

Comme habituellement, plus de 80 % des usagers qui pratiquent une activité au sein de l'établissement sont issus du territoire communautaire.

Concernant les activités encadrées (apprentissage de la natation, activités aqua-gymniques), 709 personnes (dont 49 % sont des enfants) ont été inscrites sur les 62 créneaux d'activités proposées. Toutefois, malgré un taux de remplissage qui atteint les 81 %, cela représente néanmoins 100 inscriptions annuelles de moins que la période avant Covid-19. Il convient cependant ici de relativiser cette baisse, qui aurait pu être bien plus prononcée en l'absence des mesures prises en faveur des usagers, pour compenser l'arrêt des activités lors de la période de Covid-19. Pour rappel, le vote d'une subvention complémentaire de 79 000€, a permis à l'établissement de rétrocéder aux usagers, les droits d'inscriptions correspondants aux périodes de fermetures administratives, favorisant ainsi leurs réinscriptions futures.

Concernant les scolaires, 18 créneaux hebdomadaires ont été encadrés tout au long de l'année (16 émanant de QBO + 2 extracommunautaires comme fixé par l'avenant n° 17). Au total, ce sont 18 427 passages d'enfants scolarisés qui ont été comptabilisés au sein de l'établissement, sur cette année 2021-2022.

Analyse financière

Compte tenu de la pleine réouverture de l'établissement sur cette année post Covid-19, le chiffre d'affaires a inévitablement augmenté sur cet exercice par rapport à l'année précédente, comme en témoignent tant l'évolution des recettes des cours encadrés (+48 K€) que l'évolution des recettes des entrées publiques (+27 K€).

L'équilibre de ce bilan comptable repose essentiellement sur les choix forts portés par la collectivité, à savoir :

- le versement d'une subvention de 79 K€ couvrant l'intégralité du montant des droits d'inscriptions rétrocédés aux usagers, en compensation des périodes de fermetures administratives subies (ceci ayant pour but de faciliter leur réinscription post Covid-19 via le remboursement de 30 % de leur abonnement)
- le versement du montant de la subvention correspondant à l'accueil des scolaires
- ainsi que le versement d'une subvention d'équilibre de 20 k€ adoptée pour cinq années

Toutes ces mesures prises permettent aujourd'hui à l'établissement de poursuivre « sereinement » le maintien de la continuité et de la qualité de service qui lui ont été déléguées, contrairement à de nombreux autres établissements de bains qui ont été contraints de fermer leurs portes à l'issue du Covid.



LA TRANSITION ECOLOGIQUE

La direction de Transition Écologique intervient de manière transversale et également sur plusieurs axes avec le lancement de différentes démarches ayant pour objectif la lutte contre les gaz à effet de serre (GES).

Au printemps 2022 Quimper Bretagne Occidentale a décidé de s'engager dans la formalisation d'un PCAET.

Pour rappel, le PCAET est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ses effets. Il s'agit donc de définir une stratégie et des actions opérationnelles permettant de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre et de réduire sa vulnérabilité face aux impacts du changement climatique qui ne pourront plus être intégralement évités. Il a vocation à impliquer l'ensemble des acteurs du territoire intercommunal aux côtés de la Collectivité.

Début 2023, QBO a entamé la démarche avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage Alterea. La phase diagnostic a eu lieu au cours des mois de mars et avril 2023 avec une mise en évidence des principaux enjeux associés pour le territoire :

- adapter les bâtiments pour intégrer les besoins climatiques futurs (confort d'été, etc.)
- développer des infrastructures de mobilités actives cohérentes
- valoriser les secteurs d'activités relatifs à la production agricole, la rénovation énergétique des bâtiments et les services environnementaux
- permettre l'adaptation du territoire au changement climatique (espaces naturels comme artificialisés)
- réduire les besoins en eau moyens et améliorer la qualité de l'eau
- mieux connaître les risques et intégrer leur gestion dans tous les aménagements du territoire
- poursuivre le recensement des sites pollués et développer des opérations de dépollution par les propriétaires

Une réunion publique s'est déroulée le 16 mai salle du Terrain Blanc à Penhars pour la présentation de ce diagnostic à la population et à l'ensemble des acteurs du territoire.

À partir des constats mis en avant par le diagnostic, la collectivité a pu dresser sa stratégie et définir les objectifs qu'elle se fixe à l'horizon 2050, afin de contribuer et viser à l'atteinte des objectifs climatiques nationaux, en articulation avec les documents cadres supérieurs.

Par délibération du 9 novembre 2023, Quimper Bretagne Occidentale a souhaité, au travers de son PCAET, limiter sa dépendance énergétique, réduire sa facture énergétique, diminuer sa contribution au changement climatique et anticiper les évolutions climatiques à l'œuvre en favorisant l'adaptation du territoire. Ainsi, elle s'est fixée les objectifs suivants :

- réduction de 45 % des consommations énergétiques finales entre 2020 et 2050
- réduction de 66 % des émissions de GES entre 2020 et 2050
- augmentation importante de la production locale d'ENR, afin que celle-ci soit au moins équivalente à 19 % de la consommation d'énergie finale à l'horizon 2030 (production globale d'environ 802 GWh en 2050)

Une réunion publique s'est déroulée le 19 décembre à Quimper pour la présentation de la stratégie adoptée et pour échanger avec les participants sur les pistes d'action à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

Des ateliers sont prévus début 2024 au cours desquels les acteurs du territoire et la population seront invités. Le planning de la démarche est joint ci dessous :



Sans attendre l'adoption de son PCAET, Quimper Bretagne Occidentale est engagée dans les démarches comme le montre son renouvellement de demande de labellisation Territoire Engagé Transition Écologique. Pendant l'ensemble de la démarche de renouvellement, la collectivité a été accompagnée par un conseiller Territoire Engagé Transition Écologique avec de très nombreux entretiens et ateliers de travail regroupant les élus et les services.

Le plan d'actions proposé permettra à Quimper Bretagne Occidentale d'améliorer son engagement dans la transition écologique et son niveau de labellisation lors des prochaines évaluations du dispositif. Il est construit autour des 6 domaines du référentiel Climat-Air-Énergie du dispositif Territoire Engagé Transition Écologique.

Il a été validé en conseil communautaire début juillet 2023.

La candidature à la labellisation de Quimper Bretagne Occidentale a été analysée par un auditeur externe fin du 3ème trimestre 2023, et a été présentée à la Commission Nationale du Label fin 2023. QBO au vu de son dossier a obtenu 3 étoiles.

Pour l'élaboration, la programmation, et la planification énergétique de son territoire, Quimper Bretagne Occidentale s'est doté d'un schéma directeur des énergies renouvelables.

Dans ce cadre au niveau des collectivités de l'agglomération, plusieurs études d'opportunité

ont été réalisées avec de réels potentiels principalement sur des parkings avec des ombrières (Landrevarzec, Plogonnec, Locronan, Quimper, Edern, Pluguffan...). Avec la hausse des coûts de l'énergie intervenue fin 2022, ces projets pourraient être développés afin de pouvoir autoconsommer une partie de la production pour les besoins de la collectivité.

Au dernier trimestre 2023, la direction a accompagné les communes pour répondre à l'article 15, de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables qui leur demande de définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter et ce avant le 31 mars 2024. La direction s'est chargée avec le service SIG de produire les différents documents nécessaires (projet arrêté concertation, délibération...) et surtout l'ensemble des cartes pour les collectivités à partir de différentes couches disponibles et en particulier le cadastre solaire.

En 2021, Quimper Bretagne Occidentale a été lauréate de l'appel à projets du Plan National pour l'alimentation. Cette candidature de QBO a fait suite à sa décision d'engager un Projet Alimentaire sur son territoire (PAT).

Le PAT revêt un triple objectif :

- tendre vers un régime alimentaire proche des recommandations du PNA
- ne réduction significative du gaspillage alimentaire
- atteindre, en 2025, 50 % d'alimentation bio en collectivité, avec 80 % des légumes servis, et faciliter l'accès pour tous à une alimentation de qualité

Un comité des acteurs locaux dans le domaine de l'alimentation a eu lieu au printemps 2022 où près de 100 personnes étaient invitées afin d'informer sur les objectifs de la collectivité dans le cadre de la démarche de son Plan Alimentaire Territorial. Dans la continuité, Quimper Bretagne Occidentale a organisé une série d'ateliers avec différentes thématiques en lien avec l'alimentation.

- agriculture et foncier agricole
- restauration collective
- précarité alimentaire et sensibilisation au bien manger
- circuits de distribution alimentaire et alimentation bio

Ces ateliers se sont tenus au cours du 2nd semestre 2022. Ils ont réuni près de 70 personnes.

De nouvelles rencontres ont été organisées sur les thématiques suivantes en 2023:

- une réunion transmission installation à Briec au printemps
- un atelier précarité alimentaire fin du 2nd semestre avec l'association Aux Goûts Du Jour

L'ensemble de ces rencontres ont permis la réalisation du diagnostic alimentaire et agricole présentée à l'ensemble des partenaires à l'automne 2023.

L'ensemble des enjeux identifiés dans le diagnostic ont permis à Quimper Bretagne Occidentale d'élaborer une proposition de programme d'actions au nombre de 19 qui sera présentée début 2024.

En partenariat avec QBO et 5 autres territoires porteurs de Projets Alimentaires Territoriaux,



(Quimperlé Communauté, CC Côte d'Émeraude, Lannion Trégor Communauté, Liffré Cormier Communauté et CC Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime), l'association Aux Goûts du Jour a répondu à l'appel à projet de la DREETS « Mieux manger pour tous » fin juin 2023.

Nous avons été informés en date du 25 octobre que notre candidature commune avait été retenue en tant que lauréat de l'appel à projet. Le projet proposé s'inscrit dans les plans d'actions des PAT et vise à développer sur les 3 ans à venir des actions innovantes redonnant de la dignité aux personnes en situation de précarité alimentaire tout en limitant le recours à l'aide alimentaire.

QBO-porte également avec la ville de Briec un projet ambitieux de transition agricole en lien avec les agriculteurs du territoire : Le projet consiste à co-construire avec les agriculteurs un plan d'action intégrant de nouveaux leviers agronomiques : préventif, curatif et d'autonomisation.

Ainsi une vingtaine de diagnostic ont été réalisés sur des fermes volontaires et des formations sur les PNPP (préparation naturelle peu préoccupantes) ont été proposées aux agriculteurs, aux agents des espaces verts et aux habitants de l'agglomération.

Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial, la collectivité a une ambition forte de développer une ceinture maraîchère permettant une production locale

Après une analyse faite fin 2022 sur les parcelles appartenant aux collectivités (mairies, communauté d'agglomération) la ville a retenu 2 parcelles pour les mettre à disposition de porteurs de projet.

Un appel à manifestation a été lancé avec le GAB29 et les candidatures ont été reçues fin 2023. Le choix des lauréats sera réalisé au cours du 1^{er} trimestre 2024

Au 1^{er} trimestre 2021, Quimper Bretagne Occidentale a été lauréate de l'appel à projets « Quartiers Fertiles », lancé par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, sur le quartier prioritaire de Kermoisan à Quimper.

Le projet proposé par QBO en lien avec des acteurs du quartier était principalement la création d'une ferme maraîchère bio sur un potentiel de 3 ha avec la culture de nombreuses variétés de légumes. Il est prévu à l'avenir la réalisation d'un jardin familial de 30 parcelles par la ville de Quimper

Après de nombreux mois de discussions avec les propriétaires, l'acte d'acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation de la ferme maraîchère a été signé mi 2022.

Les entreprises ont été retenues au cours du 2nd trimestre 2023 après un permis obtenu en mars 2023.

Les travaux se sont achevés fin 2023 ce qui va permettre au futur maraîcher de démarrer son activité au 1^{er} trimestre 2024.

Quimper Bretagne Occidentale avec le soutien financier de l'ADEME, s'est engagée à mettre en œuvre le projet « territoire économe en ressources » d'ici à 2026.

Elle a été lauréate de l'appel à projets de l'ADEME afin d'impulser une économie circulaire sur son territoire. Cet appel à projet repose sur le lien et la cohérence à construire avec les autres politiques territoriales, notamment « développement économique », « aménagement », « énergie climat » dans le cadre des politiques PCAET.

L'approche spécifique « ressources » concoure à la fois :

- à une utilisation raisonnée des ressources disponibles
- à un taux de valorisation optimal
- à une meilleure coordination des acteurs du territoire sur l'utilisation et la gestion de cette ressource

Au sein de la direction de la transition écologique, l'équipe projet, avec deux chargées de mission arrivées en mars dernier, déploie les 14 actions de ce programme.

Sur l'année 2023, Quimper Bretagne Occidentale a engagé les actions suivantes :

Renforcer la prise en compte des enjeux de démolition sélective et de réemploi

QBO a entamé dès le 1^{er} semestre 2023 un travail d'animation et de structuration de la filière réemploi sur son territoire. Elle a souhaité pour cela accompagner la montée en compétence des acteurs du territoire et la mise en relation de ces derniers pour impulser la démarche de réemploi dans les projets de déconstruction et de construction à la fois privés et publics.

Afin de concourir à cet objectif, deux ateliers ont été réalisés rassemblant à chaque fois une quarantaine de personnes :

le premier portant sur la réglementation des filières REP avec l'intervention d'avocat. Cette rencontre a permis de rassembler les acteurs du BTP et du réemploi de l'agglomération (maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, entreprise de construction, architectes, recyclerie, etc). Durant ce même temps, la démarche de réemploi dans le cadre du chantier du stade de Penvillers a été présentée

le second a porté sur un enjeu fort qui est l'assurabilité des matériaux à réemployer. En deuxième partie d'atelier a été proposée la visite du site de la clinique St Michel pour témoigner d'une démarche de réemploi



Réflexion autour de la création d'une matériauthèque

Dans le cadre du développement de l'économie circulaire dans le domaine du bâtiment, une réflexion sur la mise en place d'une recyclerie de matériaux (matériauthèque) est apparue comme indispensable pour favoriser les démarches de réemploi.

La collectivité a fait un état des lieux du territoire sur les structures existantes avec des rencontres de ces acteurs.

Il apparaît que sur le territoire des porteurs de projets sont intéressés autour de la création d'une filière bois.

L'Agglomération les accompagne dans les recherches de foncier en particulier. Cet accompagnement se poursuivra en 2024 avec l'objectif d'aboutir à la structuration d'une filière réemploi sur le territoire de QBO.

Mettre en place les conditions d'une filière bois productive et durable en associant les propriétaires forestiers

Pour cette action, QBO a retenu FIBOIS - une association interprofessionnelle loi 1901, qui dispose d'une vision transversale de la filière forêt-bois en Bretagne.



L'association s'appuie sur 350 membres professionnels pour porter une action à l'échelle régionale et territoriale dans les domaines de la forêt, du bois dans la construction et du bois énergie.

La filière forêt-bois est une source d'emplois, de développement économique, mais elle apporte également sa contribution au maintien de la qualité de l'air et de l'eau, au stockage du carbone, à la préservation de la biodiversité et à la production d'énergie bois renouvelable, à la réduction de l'usage de ressources fossiles ou minérales non renouvelables.

L'enjeu est donc de maintenir la valeur environnementale et la production forestière et bocagère en tenant compte des changements climatiques, de l'évolution du territoire, des enjeux économiques (prioritairement bois d'œuvre, et bois énergie pour la valorisation des sous-produits d'exploitation et de transformation).

Depuis fin 2022, l'association Fibois a lancé la démarche qui se décline en 3 temps :

1) Phase 1 : animation de rencontres

Durant la première phase, 5 visites ont été réalisées. Ces rencontres ont permis de mobiliser environ 200 personnes, pour les former sur les différents aspects de la filière.

En parallèle, 20 entretiens ont été réalisés avec les acteurs de la filière pour échanger sur les enjeux du territoire et connaître leur rapport à la filière locale.

Ces témoignages et ces visites ont permis de renforcer les liens entre les acteurs de la filière, particulièrement les professionnels entre eux, ce qui participe à dynamiser la filière sur le territoire.

2) Phase 2 : restitution du diagnostic

Suite à l'étude du territoire et aux entretiens, un diagnostic complet de la filière bois a été présenté aux élus de QBO et aux acteurs du territoire en indiquant les enjeux prioritaires pour le territoire :

- maintenir les liens entre les professionnels de la filière
- sensibiliser des élus sur les enjeux et les problématiques de la filière arbre, forêt, bois
- communiquer pour renforcer la visibilité de la filière et de ces enjeux

3) Phase 3 : élaboration du programme d'actions

De concert avec les acteurs lors d'une rencontre au début de l'automne, une réflexion a eu lieu sur le programme d'actions à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic.

Ce plan d'actions est en cours de finalisation pour un démarrage début 2024.

Déploiement du compostage

La Direction de la transition écologique en lien avec le service déchets ont réalisé un travail commun d'état des lieux des démarches de compostage mises en place par les établissements de restauration collective de QBO.



L'objectif de cette démarche était double : recenser et rencontrer les établissements « exemplaires » pour lesquels la pratique du compostage est bien prise en main, mais également identifier les blocages rencontrés par d'autres établissements.

À la suite de ce travail d'état des lieux, un plan d'action a été établi dans le but de lever les freins identifiés et ainsi inciter d'autres établissements de QBO à engager une démarche de compostage.

Des « fiches pratiques » ont été rédigées et seront diffusées en 2024 dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de communication.

Des actions ont été proposées et intégrées à la nouvelle stratégie biodéchets de QBO. Cette dernière a été présentée à l'Adème dans le cadre d'un dossier de demande de subventions.

Les actions définies pour assurer le déploiement du compostage pour chaque cible seront déployées progressivement à partir du premier semestre 2024.

Par ailleurs, la Direction de la transition écologique travaille sur un projet de communication à destination des professionnels du territoire afin de les informer des solutions possibles pour la prévention, la gestion et la valorisation de leur biodéchets.

Développer un outil de communication adapté au territoire

L'un des objectifs prioritaires du programme TER est de construire une stratégie de communication adaptée pour sensibiliser à la fois les agents de QBO et le grand public aux enjeux de l'économie circulaire.



Dans ce sens, une rubrique « Programme Territoire Économe en Ressources » a été créée sur le site internet de QBO afin de faire connaître au grand public l'existence de ce partenariat avec l'ADEME et de témoigner de l'engagement de QBO sur ces enjeux. La rubrique rappelle également la définition de l'économie circulaire et de chacun des 7 piliers.

Afin d'acculturer les agents et d'impulser une coopération interservices sur ce sujet, des actions de communication ont été réalisées au sein des services.



L'AMÉNAGEMENT ET LES GRANDS PROJETS

Une nouvelle direction de l'aménagement des grands projets rattachée à la DGA TEMEP a été créée en 2022 afin d'assurer la conduite des grands projets du territoire en lien transversal avec l'ensemble des directions.

Elle a pour objet la maîtrise d'ouvrage des projets urbains (habitat, activité, mixte), d'espaces publics en centre urbain et de bâtiments complexes depuis leur naissance (études d'opportunité – de faisabilité) jusqu'à leur livraison (travaux). Cette direction structure le travail en mode projet au sein de l'organisation, en mobilisant autant que de besoin les ressources au sein des autres directions.

Les projets mixtes

Eau Blanche

Sur 6,7 hectares, le projet de l'Eau Blanche, s'insère sur un site actuellement en friche qu'il va permettre de requalifier, dépolluer et renaturer dans une démarche de renouvellement urbain. Cet espace clé dans le paysage de l'agglomération se dotera d'une identité propre, un lieu de vie, permettant d'offrir de nouveaux services mais aussi de rétablir des vues, notamment sur le centre-ville, l'Odet, en améliorant l'accès et le traitement des berges.

Le groupement agence Ter Paysagistes Urbanistes (mandataire) / Agence TER Architectures / Arcadis / SCROPIC / Agence ON a été retenu pour assurer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'urbaniste coordonnateur pour la requalification des quartiers avenue de la Libération, Eau Blanche et Hippodrome et maîtrise d'œuvre urbaine pour le quartier de l'Eau Blanche.

Une partie du projet Eau Blanche est en interconnexion avec le projet de la « Grande Salle ». À ce titre le projet intègre un grand parvis en extension des accès de la grande salle.

450 nouvelles places de stationnement seront aménagées le long d'un grand mail paysager ouvrant de nouvelles perspectives sur l'Odet et le centre-ville.

Elles auront également une vocation de parking de proximité et certaines permettront d'autres usages comme des activités sportives et événementielles dans une logique de mutualisation des espaces.

Le projet est pensé pour être accessible à tous et notamment via les mobilités douces dont des pistes cyclables. Plus de 175 emplacements vélos sont à ce titre créés.

Au-delà d'un projet d'accompagnement fonctionnel de la grande salle, le projet de l'Eau Blanche est un véritable levier de requalification de la ville visant à offrir de nouveaux espaces paysagers pensés pour permettre des activités diversifiées.

Les « clairières » pourront ainsi accueillir des espaces de repos, de pique-nique mais aussi des aires de jeux pour enfants pour différents niveaux.

L'aménagement s'ouvrira sur les berges de l'Odet, offrant de nouvelles perspectives et vues et permettant de renaturer ces espaces en friches.

Des espaces de pratiques sportives et de glisse viendront s'ajouter au panel de l'aménagement du site, agrémentés par le « lieu des possibles » grâce auquel des événements, installations et festivals pourront y prendre place.

Le permis d'aménager a été obtenu à la fin juin 2023.

En parallèle, les travaux de dépollution et de création de la plateforme pour la future Grande Salle ont eu lieu de juin à octobre 2023.

Les travaux d'aménagement se déroulent, quant à eux, en deux phases :

- une première phase visant à la livraison des espaces nécessaires au fonctionnement de la Grande Salle et incluant donc, le lieu des possibles et ses stationnements, les stationnements sportifs au nord-est ainsi que le tracé des nouvelles voies et la création de la piste cyclable rue Kerhuel
- une deuxième phase pour l'aménagement définitif des clairières comprenant le nouveau parc, les skate-park

Les entreprises des travaux phase 1 ont été notifiées à la fin août 2023. Après une période de préparation, les travaux de terrassement débuteront sur le secteur du lieu des possibles dès le début d'année 2024.

Concernant les travaux de la phase de la phase 2, l'appel d'offres sera lancé au premier trimestre 2024 en vue de travaux entre 2024-2025.



Plan guide de l'avenue de la Libération / Hippodrome

Plan Guide

Le Plan Guide s'inscrit à la suite des projets majeurs urbains du PEM, de l'Eau Blanche et de la Grande Salle, dans la vision du développement de la ville sur elle-même.

Il est inévitable aujourd'hui de répondre aux besoins de promotion d'un urbanisme plus resserré, et d'une ville des courtes distances qui permet d'éviter un étalement urbain préjudiciable à la vitalité des centres urbains et bourgs et à l'environnement.

En ce sens, les quartiers de la gare et de l'Hippodrome sont des secteurs de renouvellement urbain stratégiques retranscrits dans le SCOT de l'Odét et le PLU de la ville de Quimper.

Hippodrome

Le projet de renouvellement urbain vise à revitaliser ce quartier par un changement de son image et par la diversification d'une offre plus adaptée au marché immobilier et aux dynamiques démographiques.

Les objectifs de ce secteur aujourd'hui dédié à l'activité industrielle et artisanale, marqué par des bâtiments aux gabarits imposants et aux emprises foncières conséquentes, sont de :

- maintenir la vocation industrielle de la partie est du secteur, essentielle à l'économie du territoire
- accompagner la mutation d'un secteur industriel et artisanal vers un nouveau quartier urbain dense et mixte
- améliorer la perméabilité du parcellaire et la lisibilité de la structure urbaine du secteur
- valoriser la diversité d'usages et la mixité des fonctions du secteur
- renforcer l'accessibilité et la desserte du site à tous les modes de mobilité

20 ha sont potentiellement urbanisables, avec notamment un potentiel de 800 logements sur 10 ha, dont 30 % de LLS et 9 ha dédiés à l'activité économique et aux équipements.

La mise en œuvre d'un plan guide, une stratégie d'urbanisme négocié sont proposés, en articulation avec les projets Eau Blanche et avenue de la Libération.

L'urbaniste coordonnateur, cité ci-dessus, élabore la stratégie, le plan guide de l'ensemble et les études de faisabilités en coordination avec l'assistant à la maîtrise d'ouvrage élaborant la stratégie foncière et le volet programmatique.

Les orientations du montage opérationnel et l'élaboration des bilans prévisionnels sont en cours de définition.

Avenue de la Libération

En continuité du projet Gare Parc du PEM, la redynamisation du quartier passe également par le réaménagement du paysage urbain offert aux habitants sur l'avenue de la Libération jusqu'à l'entrée de ville au niveau du rond-point de l'Eau Blanche.

Le renouvellement urbain serait composé de programmes mixtes de commerces, logements et bureaux. Il se ferait pour partie sur initiative publique sur du foncier maîtrisé et pour partie en favorisant un levier d'initiatives privées sur du foncier privé.

L'ensemble de l'image directrice du projet et des stratégies foncières s'affinent, les études se poursuivant.

Dans la zone de de l'hippodrome, les orientations visent à la création d'une ZAC à maîtrise foncière partielle selon la dureté foncière et l'enjeu financier. Les bilans prévisionnels permettront d'affiner le montage et le planning à venir. Le périmètre de la ZAC sera à affiner, en lien aussi avec les orientations programmatiques de l'avenue de la Libération.

Les équipements publics

La Grande Salle

Par délibération du 17 juin 2021, le conseil communautaire validait le programme de réalisation d'une grande salle événementielle à vocation principale sportive sur le secteur de l'Eau Blanche sur la commune de Quimper afin de contribuer au rayonnement du territoire à travers l'organisation d'événements et de soutien au sport de haut niveau.

Outre la réalisation d'une grande salle, ce projet d'ensemble prévoit également la réalisation combinée d'une salle annexe de type gymnase, dite également salle d'échauffement ou d'entraînement.

QBO a, dans cette perspective, confié au groupement Marc Mimram Architecture & Associés (mandataire, associé à DDL Architectes / Marc Mimram Ingénierie / Ethis / Alhyange Acoustique / Architecture et Technique / Locomotion / APYC / A-MAR SARL), les études de maîtrise d'œuvre du projet. Ces études comprennent une grande salle et une salle annexe.

La dimension sportive de la salle vise à répondre prioritairement aux besoins du sport Pro de haut niveau présent et très actif sur le territoire qui compte notamment, le basket.



En outre l'équipement devra permettre d'accueillir également des manifestations sportives de tennis de table (équipe pro) et de tennis.

Des compétitions de type hand-ball, badminton, et de gymnastique sportive devront également pouvoir s'y développer à haut niveau de pratique.

Le programme de l'ensemble du projet d'une surface de plancher d'environ 9 000 m² intègre la réalisation d'une salle annexe de type gymnase 44 m x 24 m ; la grande salle répondant à une jauge de 3500 places (en configuration basket) à 3 000 places en configuration concert. Il prévoyait en outre un classement initial de l'équipement en type X (vocation sportive de l'équipement, laissant obérer la possibilité de réaliser par dérogation plusieurs évènements culturels).

Le conseil communautaire du 8 décembre 2022 a validé l'avant-projet détaillé (APD) qui prévoit le classement complémentaire de l'ensemble de l'équipement en type L, et la réalisation de la salle annexe en même temps que celle de la grande salle.

Ce classement en type L/X permet de réaliser toutes sortes d'évènements culturels (conférences, spectacles, concerts) en complément des évènements sportifs sans limites de fréquence.



La consultation des entreprises et la mise au point du projet a permis de consolider le montant global de l'opération à 32 M€ TTC auquel viendront se déduire 9 M€ de subventions apportées par l'état (DSIL et ANS), la région et le département. Les travaux ont débuté début novembre 2023 et l'ouverture au public est envisagée pour la rentrée 2025.



Les espaces publics

Le pôle d'échanges multimodal - PEM

En tant que porte d'entrée de la Cornouaille, le projet Gare-Parc va contribuer à l'attractivité et au rayonnement de l'agglomération. Le réaménagement du PEM doit répondre à l'augmentation prévisionnelle du trafic voyageurs, aux normes d'accessibilité des espaces et équipements publics, améliorer et développer l'intermodalité des moyens de déplacements et requalifier et reconnecter le quartier de la gare au centre-ville.



Le programme comprend la déconstruction des halles SERNAM, le réaménagement des espaces publics (parvis, jardins, parkings, aire de jeux, mail piétons - 2 roues, avenue de la Libération - de la gare- Jacques-Cartier, impasse de l'Odet), la construction d'une passerelle de desserte des quais ferroviaires

et de franchissement du faisceau ferré, une nouvelle gare routière déplacée à l'est de la gare SNCF, la création d'une maison des mobilités, la construction d'une passerelle sur l'Odet associée à l'aménagement d'une liaison douce entre l'impasse de l'Odet et la rue de l'Hippodrome afin de relier la gare aux quartiers nord de Quimper, le réaménagement du bâtiment gare (MOA SNCF G&Co), la mise en conformité accessibilité des quais de la gare avec rénovation du PASO (MOA SNCF Réseau).

Après les travaux du parking longue durée et des avenues de la gare et de la Libération ainsi que du carrefour de la rue de Concarneau qui avaient eu lieu en 2022, le projet du PEM a continué en 2023 avec la transplantation de 5 arbres en début d'année, la réalisation de la passerelle sur voies ferrées réceptionnée avec réserves en cours d'été, ainsi que de ses parvis d'atterrissage en fin d'année, la requalification de l'impasse de l'Odet finalisée également à l'été 2023.

La reprise d'étanchéité du pont des Deux Cornouailles et la création d'une piste cyclable sur le même pont pour assurer la continuité cyclable entre la future piste des quais de l'Odet et le futur mail piétons-vélos du PEM avec en parallèle la reprise de la voirie de la rue Jacques-Cartier à l'automne 2023, saison qui a également vu débiter le montage de la structure de la nouvelle gare routière qui faisait suite aux travaux de réseaux et de structure de chaussée correspondant. En décembre 2023, la passerelle bois permettant de traverser le jardin humide dans la continuité de la passerelle sur voies ferrées a été réalisée.

Sous maîtrise d'ouvrage SNCF G&C, les travaux du bâtiment voyageurs ont débuté en mars 2023 avec l'aile Est, travaux qui devraient se terminer au printemps 2024.

En mai 2023 pour l'aile Ouest, dont les travaux devraient se terminer en novembre 2024.

En parallèle de ces travaux, des marchés ont été notifiés pour la suite du projet du PEM, comme le marché concernant la construction de la maison des mobilités, notifié en fin d'année 2023, des études ont continué dans les délais initiaux des plannings comme celles concernant la passerelle sur l'Odet.

Depuis le début du chantier, un grand travail partenarial est mené autour de la communication, de la culture ou encore de la concertation avec les habitants du quartier.

Ainsi courant 2023, des infos chantier, des gazettes et des posts Facebook ont été publiés, mais également des événements comme l'exposition des élèves des beaux-arts de Quimper dans les vitrines vides du quartier de la gare durant l'été ou encore des visites avec le service de la Maison du patrimoine ont eu lieu.

L'année 2024 débutera avec la première inauguration de ce grand projet : celle de la passerelle sur voies ferrées, qui sera ouverte au public le même jour et qui rendra possible un cheminement piétons et cyclistes direct entre le parvis de la gare et le complexe sportif Michel-Gloaguen tout en permettant l'accessibilité aux quais SNCF à tous, grâce à ses escaliers monumentaux et à ses ascenseurs.

Études en matière de parcs d'activité

Kérourvois 3 – Ergué-Gabéric

La zone d'activités économiques Kérouvois 2 à Ergué-Gabéric étant en cours d'achèvement, le conseil communautaire a décidé d'engager l'aménagement de la troisième et dernière tranche de cet ensemble d'activités, Kérouvois 3.

L'opération projetée a une superficie de 3,57 hectares environ.

La maîtrise d'œuvre est confiée à une équipe composée d'Artélia et de A3 Paysages.

Les études d'avant-projet sont finalisées suite à des modifications liées aux circulations des transports collectifs et à des échanges sur le traitement des eaux pluviales. Les travaux devraient être engagés en 2024.

Les zones d'activités ont été transférées en 2023 à la DSUH. Dans l'attente du plein recrutement de l'équipe dédiée, la DAGP poursuit les études sur Kervourvois 3.

Ti Lipig 4

Une étude de faisabilité a été réalisée pour l'extension de la ZAE de Ti Lipig. Des négociations foncières sont en cours. L'étude est pour le moment suspendue et transmise à la DSUH.

Lumunoc'h – Briec

Les études se sont poursuivies pour améliorer la fonctionnalité de l'ancienne zone et permettre le développement d'une nouvelle zone au nord de l'existante. Les études sont pour le moment suspendues et le dossier transmis à la DSUH.

LA PLATEFORME D'INSTRUCTION COMMUNAUTAIRE DES AUTORISATIONS D'URBANISME



Nouveaux locaux

En février 2023, les équipes de la Stratégie Urbaine et de l'Habitat ont intégré l'espace habitat situé au 49 de la Providence. Ces nouveaux locaux permettent d'offrir un meilleur service aux usagers. La plateforme d'instruction a en charge les dossiers des 14 communes de l'agglomération ainsi que 5 communes de la communauté de communes de Haute Cornouaille.

Au total, pour les **14** communes, ont ainsi été déposés par les pétitionnaires : **577** permis de construire, **1 855** déclarations préalables, **67** permis d'aménager, **53** permis de démolir, **2 746** certificats d'urbanisme d'information et **120** certificats d'urbanisme opérationnels.

L'activité en 2023 connaît donc une baisse importante du nombre de logements autorisés par rapport à 2022 : - 50 %.

Au total **520** logements ont été autorisés.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Le travail engagé depuis quelques années sur la dématérialisation du processus d'instruction des autorisations d'urbanisme se poursuit.

Sur l'année 2023, **2 076** autorisations (DP, PC et PA) ont été accordées.

Dispositif régulation meublés de tourisme

- l'agglomération quimpéroise n'échappe pas au développement d'une nouvelle offre touristique via les plateformes numériques spécialisées
- la ville de Quimper s'est engagée en 2023 dans le déploiement de l'autorisation de changement d'usage et du numéro unique d'enregistrement. Pour les autres communes de l'agglomération la déclaration préalable en mairie reste la seule obligation

Politique foncière

Le service foncier intervient d'une manière générale pour l'ensemble des projets communautaires concernés par des enjeux fonciers et mutations foncières : acquisitions, cessions de biens immobiliers, servitudes, mises à disposition de terrains nus, et tous montages juridiques fonciers. Il accompagne les porteurs de projets en amont (accompagnement à la stratégie foncière, constitution de réserves foncières...) et en aval (phase aménagement) des opérations.

Le service foncier-habitat intervient plus particulièrement sur le secteur des zones d'activités communautaires à plusieurs niveaux :

- il participe à la définition des futurs périmètres de zone
- il conduit les acquisitions dans les zones repérées comme pouvant accueillir les futures zones d'activités communautaires
- il suit la régularisation des cessions aux entreprises négociées par la direction de l'économie

En 2023, pour les zones d'activités, 16 cessions, 5 acquisitions, 1 échange de terrain et 1 bail à construction ont été signés.

Pour l'ensemble de l'agglomération hors ZAE, 7 conventions de servitude, 1 échange de terrain, 1 cession et 4 acquisitions ont été signés également.

Politique de l'Habitat

Le conseil communautaire du 7 décembre 2018 a adopté à l'unanimité le Programme Local de l'Habitat de Quimper Bretagne Occidentale pour la période 2019-2024, pour un budget de 13,5 millions d'euros (soit 2,3 M€ par an).

En 2023, l'agglomération a délibéré le 9 février sur le bilan triennal du PLH avec accord de modification du programme d'actions afin de viser un objectif de 300 logements sociaux créés par an contre 196/an dans le programme initial afin de répondre à la tension très importante du marché locatif public et a présenté ce bilan en avril 2023 en commission



CRHH (Comité Régional Habitat et Hébergement). L'État a donné un avis favorable.

Délégation des aides à la pierre

Dans le cadre du premier objectif du PLH visant à renforcer la gouvernance de la communauté d'agglomération, celle-ci s'est saisie en 2012 de la délégation des aides à la pierre.

La convention de délégation 2019-2024 prévoit notamment :

- les objectifs quantitatifs prévisionnels :
 - pour le logement social : 1 177 logements
 - pour l'amélioration du parc privé (ANAH) : 1 326 logements
- les modalités de suivi et d'évaluation des crédits délégués

Quatre avenants de gestion ont été pris pour ajuster les objectifs et les enveloppes, tant sur le logement social que sur les aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Soutien au logement social

Lors du CRHH (Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement) du 24 mars 2023, le Préfet de Région a réparti les enveloppes déléguées et fixé les objectifs de production de logements pour les territoires bretons. Pour Quimper Bretagne Occidentale, les objectifs initiaux de logements sociaux ont été fixés à 308 logements répartis de la façon suivante : 128 logements PLUS (Prêt Locatif à Usage Social), 86 logements PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration), et 94 PLS (Prêt Locatif Social). À cela, il convient d'ajouter une autorisation d'engagement pour 243 PSLA (Prêt Social Location Accession).

Le nombre de logements financés a été porté à 336 répartis en 66 PLUS, 68 PLAI, 94 PLS, 108 PSLA.

Habitat privé

Pour l'année 2023, les priorités pour QBO se déclinent de la manière suivante en cohérence avec les priorités de l'ANAH :

- la lutte contre le réchauffement climatique s'inscrit dans le plan climat : le volet logement attribue de nouvelles ambitions au programme Habiter Mieux
- la lutte contre les fractures territoriales se traduit par le plan « Action cœur de ville »
- la lutte contre les fractures sociales se décline au travers :
 - le plan « logement d'abord »

- la résorption de la vacance des logements
- la réhabilitation des structures d'hébergement
- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé
- l'aide au maintien à domicile des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie
- la prévention et le redressement des copropriétés en difficulté

En 2023, la dotation de l'ANAH s'est élevée à 1 893 371 €, la consommation a été faite à hauteur de 1 769 903 € pour la réhabilitation de 129 logements et la contribution de QBO de 320 570 €.

- 116 logements de propriétaires occupants
- 13 logements de propriétaires bailleurs

Le logement d'abord

Quimper Bretagne Occidentale a été sélectionnée parmi 23 territoires à l'échelle nationale suite à l'appel à manifestation d'intérêt Logement d'abord.

Ce plan a pour objectif une baisse significative du nombre de personnes sans domicile et vise à orienter rapidement les personnes en situation de rue, de l'hébergement vers un logement durable grâce à un accompagnement adapté.

En 2023, la mise en œuvre du plan d'actions s'est poursuivie : le 26 janvier 2023 s'est déroulée la nuit de la solidarité, un travail sur le cadre juridique afin de confier un bien vacant à un opérateur a été poursuivi, 25 commissions CPCHL tenues avec 404 demandes traitées, 2 rencontres avec les opérateurs IML afin de définir un cahier des charges pour une campagne de communication, ainsi que la poursuite d'un travail partenarial pour une expérimentation de lutte contre les expulsions locatives. Le 16 juin s'est tenu le comité de pilotage.

Lutte contre le mal logement

Le service habitat participe activement aux comités techniques du PDLAHPD : instances, groupes de travail (mises en place de procédures, démarche relogement, développement des partenariats, sécurisation juridique des procédures).

En 2023 dans le cadre de l'OPAH-RU, et OPAH plusieurs logements très dégradés ont été rénovés: 10 logements avec dossiers agréés travaux lourds/très dégradés, depuis 2018, 44 logements pour 11 adresses ont été mis sous arrêtés d'insalubrité et en 2023, 3 immeubles ont fait l'objet de rapport et transmis aux services de l'État en attente de prise arrêté.

La cellule partenariale mal-logement pilotée par QBO a été réactivée : 3 réunions en 2023 (16/05, 19/09, 12/12) avec 11 membres présents en moyenne, (SCHS, service habitat, CCAS, Urbanis, Soliha, CDAS, VEE, Adil, FAP, CAF, Appui santé), 24 situations en traitement et 8 situations résolues.

Opérations d'amélioration de l'Habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU) : lancement d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat privé dans le centre-ville de Quimper

La nouvelle convention OPAH-RU du centre ville de Quimper a été signée en mai 2023 sur la durée 2023-2028.

L'OPAH sur le périmètre de l'agglomération s'est poursuivie (2022-2025). Les objectifs sont : la lutte contre la précarité énergétique, la lutte contre le mal-logement, l'adaptation à la perte d'autonomie.

Fin d'année 2023, 129 logements ont fait l'objet d'un agrément pour des travaux de rénovation, 68 logements avec des travaux de rénovation énergétiques, 51 logements avec des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie et 10 logements pour des projets de travaux lourds pour un montant de subvention de l'ANAH de près de 1,5 M€ avec des subventions complémentaires de QBO de 86 k€.

La Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

En 2023, la CIL s'est réunie le 16 juin et le 11 octobre. Parmi les dossiers abordés lors de ces réunions, ont été présentés le projet de grille de cotation de la demande de logement social, et de révision du PPGDID, qui a recueilli un avis favorable du Préfet le 23 novembre.

Création de la Commission Partenariale de Cornouaille pour l'Hébergement et le Logement (CPCHL)

Quimper Bretagne Occidentale, réunit depuis 2019 une instance regroupant tous les partenaires qui interviennent dans le domaine du logement social, afin de rendre plus simple, plus transparent et plus équitable l'accueil dans le dispositif d'hébergement, et fluidifier l'accès au logement autonome.

En 2023, 25 commissions se sont réunies avec 404 demandes traitées et 317 orientations vers un dispositifs d'insertion, un travail de rédaction d'un guide pratique pour l'Intermédiation Locative en Bail Glissant a été amorcé, et une nouvelle organisation toutes les 3 commissions permet d'approfondir les situations complexes.

Animation de la politique locale de l'habitat - Soutien aux partenaires locaux

Au travers d'une enveloppe de subventions s'élevant en 2023 à 527 645€ Quimper Bretagne Occidentale apporte son soutien à plusieurs acteurs locaux contribuant à l'atteinte des objectifs poursuivis dans le cadre de la politique locale de l'habitat : fondation Abbé Pierre, association Habitat et Humanisme, CLCV, CCAS, fondation Massé Trévidy, ADIL, FSL, Etap Habitat, Rubalise, club décentralisation et Habitat, CREHA ouest.

Action cœur de ville

Dynamiser le cœur de ville : point d'étape sur les actions menées



Quimper, cœur de ville

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain.

Cette opération constitue le volet habitat du plan « Action cœur de ville » (ACV).

Le volet incitatif

Dans le cadre de l'OPAH-RU, l'ANAH et Quimper Bretagne Occidentale proposent un dispositif d'aides aux travaux à destination des propriétaires bailleurs et propriétaires occupants.

Sur l'année 2023 : ont été agréés par l'ANAH, les dossiers suivants :

- 8 Logements de propriétaires occupants
- 8 logements de propriétaires bailleurs Subvention QBO : 38 475 €

Le volet coercitif

La lutte contre l'habitat indigne est un enjeu prioritaire de l'OPAH-RU.

En 2023, 66 visites d'immeubles :

- 2 rapports d'insalubrité préalable / procédure d'insalubrité (12 rue Saint-Marc partie commune et logement de gauche)
- 1 arrêté insalubrité : 58 rue de la Providence
- 1 arrêté de péril : 17 rue le Déan

Relogement locataires

58 bis B rue de la Providence

L'accompagnement engagé auprès des 2 locataires depuis février 2020 reste très complexe, mais il y a des avancées. Les 2 locataires sont accompagnées par l'équipe mobile du CCAS.

Créée dans le cadre du plan national « Logement d'abord », cette équipe d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement est dédiée à l'accès au logement et concerne les personnes sur le territoire de QBO, en situation de rue, hébergées ou en risque de rupture logement, identifié avec le besoin d'une démarche d'aller-vers et de bénéficier d'un accompagnement pluridisciplinaire.

En décembre 2023 l'une des occupantes a bénéficié d'une attribution de logement social. En 2023 l'accompagnement de la dernière occupante s'est poursuivi et une procédure d'expulsion à l'encontre de cette dernière sera engagée en 2024.

62 rue de la Providence : logement d'urgence

QBO a préempté plusieurs immeubles dont celui situé au 62 rue de la Providence en 2018

(3 logements vacants).

La réhabilitation de cet immeuble répond à l'engagement de QBO, qui, dans le cadre du plan national « Logement d'abord », s'est engagée à remettre à neuf 4 à 5 logements d'urgence en captant des immeubles en attente de réhabilitation ou vacants.

En 2023, QBO en lien avec Habitat et Humanisme a travaillé le support juridique permettant de confier à un tiers les travaux et la gestion. Le bail à réhabilitation a été étudié.

Le volet foncier-aménagement

Ce volet comprend la mise en place d'une veille foncière et les projets d'aménagement.

Une veille foncière a été mise en place dès le début de l'OPAH-RU consistant à visiter les logements faisant l'objet d'une transaction immobilière repérés comme étant dégradés, situés dans un îlot prioritaire dans une copropriété fragile ou dégradée.

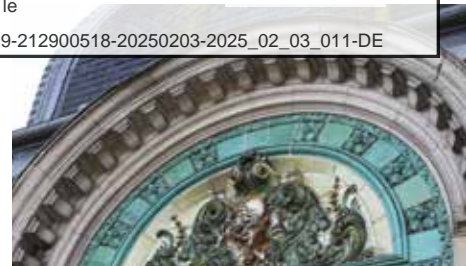
En 2023, 65 visites veille foncière ont été réalisées.

Quatre îlots prioritaires ont été définis dans le périmètre de l'OPAH-RU selon des critères précis : l'état du bâti, situation de blocage, îlot stratégique pour le projet urbain du centre-ville.

Des études approfondies sont menées sur ces six îlots qui déterminent la stratégie d'intervention pour restructurer durablement ces îlots :

- ilot Saint-Corentin : projet urbain de la rue Dorée
- ilot Saint-Mathieu-: requalification du bâti dégradé
- ilot de la Providence : reconquête du quartier de la Providence
- ilot de la Gare : reconquête du quartier en accompagnement du projet global de la gare

En particulier le projet de requalification de la galerie Kéréon : Quimper Bretagne Occidentale et la ville de Quimper se sont engagés à reconquérir un îlot stratégique, la galerie Kéréon, aujourd'hui véritable frein à la revitalisation du centre-ville. Quimper Bretagne Occidentale a engagé en 2019 une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique. L'arrêté préfectoral du 2 janvier 2020 déclare le projet de requalification de la galerie Kéréon d'utilité publique. La procédure est en cours.



L'ÉCONOMIE, LE TOURISME, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Les faits marquants

La direction a quitté la rue Verdelet pour rejoindre le 1^{er} étage du nouveau bâtiment du 49 rue de la Providence, le 7 février.

En 2023, l'activité économique se maintient sur le territoire et les difficultés de recrutement sont toujours bien présentes, tous secteurs confondus. A noté un regain d'intérêt des dirigeants pour les enjeux environnementaux suite au début de la guerre en Ukraine et ses conséquences sur le prix de l'énergie et des matières premières.

Parmi les sujets que l'on peut mettre en exergue, on peut citer :

- réalisation d'un schéma local de l'Enseignement Supérieur avec le projet d'une nouvelle école d'ingénieurs
- poursuite de la création d'une ZAC à Kerjaouen
- organisation du Cornouaille Gourmand du 20 au 23 juillet 2023
- organisation du festival *En août les enfants sont des princes* du 1^{er} au 11 août 2023
- poursuite des partenariats avec :
 - la région Bretagne : organisation de 3 réunions « SPAE » Service Public d'Accompagnement des Entreprises et participation au Réseau des Développeurs, nouvelle convention de partenariat en matière de développement économique signée le 17 août 2023
 - la CCI MBO : organisation de 2 ateliers « synergie » dans le cadre de l'écologie industrielle et territoriale
 - la CMA : déploiement du label éco-défis auprès des artisans de l'agglomération
 - la chambre de l'agriculture : organisation de cellules foncières agricoles
- poursuite du financement de la délégation de service public pour une OSP de la ligne aérienne Quimper-Paris
- poursuite du comité local de relance « Impulsion Cornouaille »
- participation au salon Cap vers l'Entreprenariat féminin le 8 mars 2023
- organisation du forum Job d'été le 17 avril 2023



- organisation de la semaine du Tourisme économique en lien avec l'office de tourisme sur Quimper Bretagne Occidentale, où les entreprises ouvrent leurs portes au grand public
- participation au 4^e Forum Economique Breton (FEB) à Saint Malo les 6 et 7 septembre 2023
- organisation du Forum terre d'entreprises le 16 novembre 2023
- 1^{er} Mixenn Tour, le 7 décembre 2023

Poursuite du **comité local de relance « Impulsion Cornouaille »** pour établir un point de la situation locale avec les partenaires du monde économique et les entreprises. Il s'agit de rencontres régulières pour renforcer les partenariats, définir des actions à mettre en œuvre, accompagner les entreprises en difficultés et en développement de manière partenariale. La première réunion a eu lieu le 8 octobre 2020 en présence du préfet, de représentants de la région et des chambres consultatives ainsi que la plupart des principaux acteurs économiques du territoire.

Une réunion a eu lieu le 6 avril 2023 avec pour objectifs d'exposer les aides de l'Ademe, la situation économique et financière présentée par la banque de France et la convention de partenariat Région/EPCI sur les politiques de développement économique.

Implantations économiques

Les pépinières de QBO et les bâtiments relais : il y a eu 37 prises de contact de porteurs de projets en 2023. 47 entreprises dont 9 nouvelles sociétés ont été hébergées ou domiciliées dans les trois pépinières de Quimper Bretagne Occidentale. De plus une trentaine d'entreprises sont également hébergées dans les hôtels d'entreprises et ateliers relais de QBO.

Les ventes de terrains en parcs d'activités : il y a eu 11 ventes sur les parcs d'activités de Quimper Bretagne Occidentale, ce qui représente environ 5,25 ha de terrains commercialisés.

Les surfaces commercialisables diminuent et un travail est en cours sur l'optimisation foncière ex : incitation des artisans à construire plus grand pour louer une partie de leurs locaux, village d'artisans.

Par ailleurs, QBO a préempté une friche industrielle à Landrévarzec (ex site des volailles de l'Odet) pour réhabiliter le site et le densifier.

Enfin, le mandat d'études et de création de la ZAC de Kerjaouen se poursuit. Les études environnementales ont démarré ainsi que les études urbaines, d'infrastructure, paysage, mobilités et transition écologique.

Développement immobilier et subventions au projets de développement

Plusieurs grands projets de développement d'entreprises se sont concrétisés sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale. Plusieurs bâtiments ont été livrés ou les travaux ont commencés :

Constructions en cours

- Gainche à Penhoat-Braz - Plomelin
- Cadiou Chaudronnerie à la Base - Guengat
- extension de Krampouz à Ti Lipig - Pluguffan
- travaux de Meralliance à Kéradennec - Quimper
- Edifiz (village d'artisans) au Guélen - Quimper
- extension d'Entech au Guélen - Quimper
- Celtech Kerourvois à Ergué-Gabéric
- contrôle technique aux Pays-Bas - Briec
- LM aménagement à la Base - Guengat
- PG fruits à Ti Lipig - Pluguffan
- IQ promotion à Kerlic - Quimper
- hôtel restaurant de Kerlic - Quimper

Aide à l'installation d'agriculteurs

Le dispositif d'aide à l'installation des agriculteurs du territoire a permis à **13** agriculteurs de bénéficier d'une aide de 4 000 € ou 5 000 € compte tenu du bonus agroécologique supplémentaire de 1 000 € depuis le 1^{er} juillet 2023, soit un total de 60 000 €.

Le Pass commerce et artisanat

29 commerçants ont bénéficié du PASS Commerce et Artisanat pour un montant global de subvention de **176 901 €** répartis en **116 061 €** de subvention QBO et **60 842 €** de subvention région.

Parmi ces 29 commerces aidés, 20 étaient en création, 4 en reprise et 5 en développement. 19 aides concernaient la commune de Quimper, 1 à Etern, 2 à Ergué-Gabéric, 1 à Landrévarzec, 2 à Locronan, 1 à Pluguffan, 2 à Plomelin, 1 à Briec. Avec ce dispositif, l'effet de levier sur l'économie locale est de 5 car pour 1 € d'aide octroyée, l'entreprise réalise 5 € d'investissements qui sont directement profitables aux artisans locaux et participent au cercle vertueux pour l'économie locale.

L'emploi

Les intentions d'embauches restent élevées et les recruteurs doivent déployer de l'énergie pour trouver des candidats. Les services, le commerce et l'industrie recherchent encore davantage de collaborateurs que l'an passé. Et si les projets de recrutements s'affichent en fort repli dans l'agriculture et la construction, la demande reste significativement volumineuse dans le sillage de la reprise post-covid.

Recherche et innovation, organismes de développement technologique

Dans le cadre de sa politique volontariste de soutien à la recherche et à l'innovation, Quimper Bretagne Occidentale a choisi d'accompagner financièrement les actions menées par les centres de transfert technologique : l'ADRIA (centre technique alimentaire breton spécialisé dans la sécurité alimentaire) à hauteur de 115 000 €, Biotech santé Bretagne (centre de référence en matière d'innovation en santé et biotechnologies) à hauteur de 25 000 €. QBO a par ailleurs validé l'acquisition d'une partie du site de l'ADRIA au prix de 1 380 000 €.

Technopole Quimper Cornouaille

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation, QBO subventionne la technopole Quimper Cornouaille à hauteur de 294 000 €.

Ses missions sont :

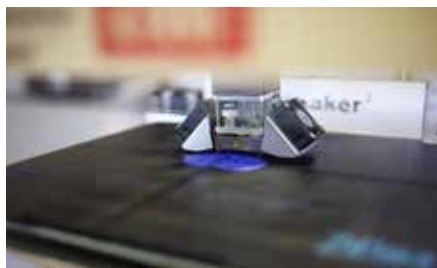
- l'accompagnement à la création d'entreprises innovantes ou technologiques
- l'accompagnement de projet d'innovation individuelle de TPE et PME
- l'accompagnement de projet collaboratif d'innovation TPE-PME et recherche publique, en particulier via les outils maîtrisés par la technopole : les projets des pôles de compétitivité, les programmes régionaux et nationaux de soutien à l'innovation, les programmes européens de soutien à l'innovation
- l'animation économique des filières prioritaires du territoire (petits-déjeuners débats, salons, forums, clubs thématiques...)
- l'animation de la filière des acteurs du numérique à travers la labellisation métropole French Tech et l'animation de la cantine numérique de Quimper (espace de coworking)
- l'animation de la filière des acteurs de l'agroalimentaire à travers la présence au sein de la technopole de l'antenne Bretagne Ouest du pôle de compétitivité Valorial

Implantation d'une plateforme régionale de transfert de technologie du CEA Tech à Quimper

QBO, conformément à la convention qui la lie au CEA Tech, a participé en 2023 au financement de l'équipe cœur du CEA Tech à Quimper et au financement d'investissements sur le site.

Soutien aux programmes de recherche

QBO apporte aux laboratoires de recherche de son territoire, une aide au financement de poste de 2 thèses : *Dynspoki* du laboratoire Lubem de l'UBO, et *Goodfish* du laboratoire Amure de l'UBO.



Pôles de compétitivité

La politique de soutien aux pôles de compétitivité bretons MER, Valorial et Images et réseaux s'est poursuivie en 2023. Un dossier Valorial a été financé : Natclinn (outil numérique évolutif permettant de réaliser des arbitrages à l'aide d'une démarche d'analyse multicritère recouvrant des aspects techniques, réglementaires et socio-économiques, et répondant aux attentes de naturalité des consommateurs.). Financement dans ce cadre de l'Adria, Guyader gastronomie et Ecomiam.

Développement de la filière alimentaire

QBO a poursuivi son action de soutien des acteurs présents (Adria, Breizhpack, Lubem, Valorial, Biotech Santé Bretagne, Act Food Bretagne), s'est mobilisé pour obtenir le renforcement du pôle avec l'implantation du Cea Tech le financement de l'extension de l'Adria, le financement de thèses et de projets collaboratifs du pôle de compétitivité Valorial.

Le port du Corniguel

Des autorisations d'occupations temporaires (AOT) pour la période 2021/2023 sont toujours en cours, attribuées aux entreprises présentes sur le port (vedettes de l'Odet, Ufast, chantier naval du Corniguel et Sablimaris). Concernant les travaux, le dragage le long du quai a eu lieu fin février pour permettre l'accostage du sablier tout au long de l'année. Ce dernier est venu à 19 reprises entre fin mars et octobre. Les autres travaux concernent l'entretien du port.

Une demande d'autorisation de déplacement d'un site de nidification d'hirondelles de rivage a obtenu un avis favorable des services de l'État.

Par ailleurs, le rapport de fin d'étude prospective économique et urbaine, sur le devenir du port a été présenté aux membres du conseil portuaire en 2023.

Le tourisme

L'Office de Tourisme Quimper Cornouaille

Dans le cadre d'une convention d'objectifs, QBO subventionne annuellement l'office de tourisme Quimper Cornouaille à hauteur de 510 000 € de part fixe et 70 000 € de part variable, et met à disposition à titre gratuit un immeuble situé rue Elie Fréron, au centre-ville de Quimper et un local situé place de l'église à Locronan. Le 7 avril 2023, ce nouvel office de tourisme a été inauguré.

La taxe de séjour

en 2023, le montant perçu de la taxe de séjour sur QBO est de 496 381,50 € (377 004,22 € en 2022).

En août les enfants sont des princes

L'édition 2023 du festival dédié aux enfants et à leur famille a été organisée du 1^{er} au 11 août 2023 sur 11 communes de l'agglomération (Briec, Edern, Ergué-Gabéric, Guengat, Landudal, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan et Quimper). 44 représentations ont accueilli 6 789 personnes environ sans compter les promeneurs à Quimper.



La Conciergerie

En 2023, la conciergerie, située 7 rue du Guédodet, a accueilli 32 406 visiteurs (27 441 en 2022). Cette fréquentation a généré un chiffre d'affaire global de 17 946 € contre 15 454 € en 2022 (dont 1 662 € pour le dépôt de bagages).

Le gîte d'étape de Landudal

Le gîte a été vendu à la commune de Landudal le 5 avril 2023 après avoir généré 1 231 € sur 3 mois.

L'événementiel

En 2023, QBO a été partenaire d'événements contribuant au rayonnement et à la promotion et à l'identité du territoire, à savoir :

- l'Open de tennis, subvention de 40 000 €
- le Cornouaille Gourmand, subvention de 60 000 €
- L'Irréductible festival : 5 000 €
- Ciels et légendes : 10 000 €

- rayonnement à caractère sportif :
 - semi-marathon Locronan-Plogonnec-Quimper : 5 000 €
 - trophée Sebaco Ergué-Gabéric : 5 000 €
 - Mondial Pupilles Plomelin : 10 000 €

Le numérique

Déploiement de la fibre optique pour les particuliers

Quimper Bretagne Occidentale a travaillé tout au long de l'année 2022 auprès d'Orange pour l'accompagner dans le déploiement de la fibre sur son territoire. Au 31 décembre 2023 près de 57 000 locaux étaient raccordables à la fibre d'orange soit 88 % des locaux à réaliser.

Pour les communes de l'ex pays Glazik et de Quéménéven, le déploiement est assuré par Mégalis Bretagne et se déroule en 3 phases. La 1^{re} phase de travaux, sur Edern et le Nord de Briec a été livrés en 2022. 75 % de la seconde phase (reste de Briec et Langolen) ont été livrés en 2023 le reste sera livré en 2024.

Les études sont en cours pour le reste du territoire notamment Landudal, Landrevarzec et Quéménéven.

Enfin QBO et Mégalis ont signé la convention finale pour acter la participation de QBO au financement de ce déploiement à hauteur de 308 € par prise soit environ 2,4 millions d'euros au total.

Suivi de la DSP du réseau de fibre optique Herminéo

Quimper Bretagne Occidentale s'est engagée depuis 2006 dans un projet structurant d'aménagement numérique de son territoire au travers du réseau Herminéo, construit et exploité en DSP par Axione pour 15 ans, prolongé par avenant pour 3 ans. Le contrat de délégation de service public arrive à échéance le 15 juin 2024, QBO a donc relancé en 2023, avec l'appui des cabinets Cap-Hornier et Béatrice Nicolas avocats, une DSP d'affermage pour la période 2024-2034.





La French Tech Brest Bretagne Ouest

QBO associée à Brest, Morlaix et Lannion a obtenu pour la 3ème fois le label « Capitales French Tech ». En 2023, à ce titre, Quimper Bretagne Occidentale a apporté 25 000 € de subvention complémentaire à la technopole Quimper Cornouaille.

Animation des outils de développement économique

19 subventions à caractère économique ont été attribuées pour accompagner les organismes agissant en faveur de la création d'entreprises et de la culture entrepreneuriale pour un montant total de 108 512 €.

Soutien à l'apprentissage au CFA du bâtiment pour un montant de 5 612 € soit 46 € par élève; soutien pour un montant de 26 400 € à 8 réseaux d'entreprises.

Animations économiques diverses, attractivité et promotion du territoire : participation ou organisation de diverses initiatives : l'Open de Tennis de Quimper, l'industrie fait son show, la semaine du tourisme économique, Repor't AJE, le Job dating de l'IUMM, bus de l'entrepreneuriat... Forte implication sur le QPV (organisation d'une réunion d'acteurs de la création d'entreprise sur le quartier, animations sur l'égalité femmes-hommes...). Participation à des évènements : salon Terre d'entreprises, Point de vue RH et forum économique Breton à Saint Malo.

Quimper Cornouaille Développement (QCD)

L'Agence de développement économique et d'urbanisme est un lieu d'échanges, de réflexion et d'élaboration de la politique d'attractivité, de développement et d'aménagement de la Cornouaille. Quimper Bretagne Occidentale apporte son soutien à QCD à hauteur de 680 311 € pour 2023

LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Keolis Quimper est l'exploitant du réseau de transports collectifs de Quimper Bretagne Occidentale pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 octobre 2024. Les travaux de renouvellement de la délégation de service public « mobilités » sont en cours. Le nombre de voyages sur le réseau de transports augmente de +3,8 % par rapport à l'année précédente.

Pour mémoire, la crise sanitaire liée au COVID-19 avait donné un coup d'arrêt brutal et sans précédent à la mobilité dès 2020 et particulièrement aux transports en commun. Pour preuve, le nombre de voyages sur le réseau QUB avait diminué de - 36 % en 2020 ; - 21 % en 2021 ; - 6 % en 2022 et enfin - 2,5 % en 2023 (par rapport à une base 2019). Nous observons néanmoins une reprise de la fréquentation année après année et spécialement sur la fin 2023 avec une augmentation du nombre de voyages sur le réseau de + 10 % entre décembre 2022 et décembre 2023.

Dans ce contexte, la communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale a décidé de mener une politique ambitieuse, qui s'est traduit en 2023 par :

- la création d'une course supplémentaire sur la ligne 12 pour améliorer la desserte entre Quimper et Briec à destination des actifs
- l'extension de la ligne P10 vers le nouveau quartier de Kervalguen à Quimper
- la création de la ligne P172 sur la commune de Langolen en remplacement de la ligne 3850 exploitée par le réseau Breizh Go
- un renfort de la ligne P30 entre Quimper et Ergué-Gabéric
- le renfort de moyens (véhicules et plage horaires) pour les services de transport à la demande HandiQUB, QUB Noz et QUB Mat. Ces services sont largement plébiscités par les usagers et connaissent en 2023 des taux de saturations importants qu'il convenait de corriger. Pour exemple, le taux de saturation de QUB Noz se situait entre 30 et 45 % en fin d'année
- le renforcement et la diversification de l'offre véloQUB via de nouvelles acquisitions portant la flotte vélo à 500 vélos électriques, 20 vélos cargos électriques, 20 vélos longtails électriques, 10 vélos pliables électriques et 15 vélos classiques
- le lancement d'une subvention à l'achat de vélos électriques dès avril 2021, permettant une aide jusqu'à 500 € pour les plus bas revenus
- le renforcement de l'offre VéloQUB via l'acquisition de 150 vélos à assistance électrique supplémentaires, portant ainsi le parc à 450 unités
- l'expérimentation de la location de vélos cargo à assistance électrique (2 unités proposées à la location en 2021) a rencontré un véritable engouement. QBO a donc investi dans l'acquisition de 8 vélos cargo supplémentaires, portant le parc à 10 unités
- l'extension du service QUB Noz aux communes de « 1^{re} couronne » (Plonéis, Plomelin, Pluguffan et Ergué-Gabéric) dès septembre 2022. Pour rappel, QUB Noz est un service de transports collectifs en soirée, du lundi au samedi de 20h00 à 00h00, qui permet via un outil numérique des réservations jusqu'à H-1
- la création d'une desserte de la ZAE de Cuzon en septembre 2022 (2 allers/ retours par jour)

Le réseau QUB en quelques chiffres

- près de 4,16 millions de kilomètres parcourus sur le réseau QUB
- près de 5,45 millions de voyages (contre 5,25 millions en 2022, soit une hausse de 3,8 % de la fréquentation). La fréquentation bien qu'en hausse, reste en deçà des données de 2019 (5,59 millions)
- le montant des recettes commerciales s'élève à 2 543 297 € HT, en hausse de + 5,4 % par rapport à 2022 (2 412 316 € HT)
- de l'ordre de 9 100 abonnés réguliers, dont 35 % bénéficient de la tarification solidaire (réduction de 25 %, 50 %, 75 % ou 95 % de l'abonnement)
- de l'ordre de 18 000 voyages sont comptabilisés par jour sur le réseau QUB
- le profil des usagers QUB est le suivant : 42 % de scolaires ; 29 % d'actifs ; 16 % d'étudiants et 13 % divers (senior, etc)

Accessibilité du réseau de transport

En 2023, mise en accessibilité et sécurisation de 8 arrêts de bus pour un montant de 350 000 € TTC. Le réseau urbain compte près de 76 % des arrêts accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces derniers concentrent près de 90 % des voyages réalisés au quotidien sur le réseau de transport urbain.

100 % des véhicules mis à disposition de l'exploitant par Quimper Bretagne Occidentale sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le parc se détaille comme suit :

- 45 bus standards (dont 43 véhicules au gaz naturel)
- 4 bus articulés (dont 2 véhicules au gaz naturel)
- 5 midibus
- 2 navettes électriques
- 10 véhicules TPMR (transport de personnes à mobilité réduite)

Le service VéloQUB

Le service VéloQUB permet aux citoyens de l'agglomération de louer un vélo à assistance, un vélo cargo ou un vélo classique pour une période de 3,6 ou 12 mois. Voici quelques éléments statistiques :

- près de 40 % des locations de vélos à assistance électrique concernant un abonnement supérieur à 3 mois (6 ou 12 mois). Les cargos et les longtails sont les vélos pour lesquels les abonnements se font majoritairement sur une durée de 12 mois (62 % des abonnements pour les cargos, 76 % pour les longtails)
- 78 % des locations concernent un habitant de la commune de Quimper
- 60 % des locations sont souscrites par une femme



L'investissement

QBO a fait les acquisitions suivantes en 2023 :

- 1 bus standard GNV pour un montant de 309 840 € HT
- 2 rénovations de bus GNV pour un montant de 106 918 € HT
- 90 VAE pour un montant de 216 486 € HT

Le dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Afin de favoriser la pratique du vélo au quotidien, la communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale a fait le choix de créer une subvention relative à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE). Cette aide est accordée en fonction des ressources du foyer, de 0 € à 500 €.

En 2023, plus de 670 dossiers ont reçu un avis favorable, pour un montant total de 265 000 €. Les dossiers de demandes d'aides affluent de toutes les communes de l'agglomération. Leur nombre absolu par commune varie de 2 (Locronan) à 373 (Quimper).

Ramené à la population municipale, 6,2 demandes ont été accordées pour 1 000 habitants à l'échelle de l'agglomération.

Proportionnellement, les communes de Plogonnec (12,1), Landrévarzec (7,6) et Guengat (7,4) enregistrent le plus de demandes par rapport à leur population.



LA POLITIQUE DE LA VILLE

Politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés : la politique de la ville vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants.

La politique de la ville porte deux ambitions fortes :

- la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines
- l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, en luttant notamment contre toute forme de discrimination

La politique de la ville dispose de moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants des quartiers défavorisés. Cette politique est interministérielle et mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics.

Les partenaires de la politique de la ville sont multiples : Quimper Bretagne Occidentale, l'État, la ville de Quimper, la Région Bretagne, le Département du Finistère, la Caisse d'allocations familiales, l'OPAC de Quimper Cornouaille, la Banque des Territoires, l'Agence régionale de santé, l'Éducation nationale...

Ce sont eux qui déterminent les objectifs du Contrat de Ville et en sont les signataires.

La programmation du Contrat de Ville en 2023

En 2023, l'appel à projet du contrat de ville encourage fortement les acteurs associatifs et les systèmes de solidarités de proximité à se mobiliser et développer des initiatives pour répondre aux besoins des habitants de Kermoyan grâce à des actions qui permettent de répondre aux enjeux suivants :

- développer une approche d'« aller vers » les plus isolés et adapter les pratiques professionnelles en renforçant la médiation
- favoriser une meilleure prise en charge de la santé psychique
- favoriser l'accès au droit pour les personnes se tenant éloignées des institutions
- améliorer l'accessibilité au numérique
- favoriser l'accès à l'emploi et à la formation
- faire évoluer la place des femmes au sein du quartier

Deux programmations d'actions ont été réalisées :

- 53 projets ont été instruits
- 21 opérateurs dont 5 nouveaux se sont vu accorder des subventions
- 39 projets dont 10 nouveaux projets ont été retenus

Les financements sont répartis selon les domaines suivants :

- cohésion sociale : 31 actions financées
- développement économique et emploi : 8 actions financées

D'un point de vue budgétaire, le contrat de ville associe plusieurs partenaires pour le financement d'actions spécifiques présentées dans le cadre des deux programmations annuelles :

- l'État : participation financière de 102 000 €
- le département : participation financière de 17 400 €
- la CAF : participation financière de 30 000 €
- QBO : participation financière de 142 693 €

En 2023, le budget global des programmations est de 292 093 € contre 319 983 € en 2022, soit une baisse totale de 27 890€. Le Conseil Départemental du Finistère a largement diminué sa participation financière passant de 43 000 € à 17 400€ (-25 600 €).



Présentation du service

Le service politique de la ville est un service de proximité qui assure la dynamique de partenariat sur le quartier prioritaire de Kermoisan à Quimper. Il garantit la cohérence et la pertinence des actions menées pour contribuer à la réduction des inégalités et des écarts avec le reste de la ville.

Il est constitué de 4 agentes : 1 responsable de service, 1 responsable unité, 1 assistante administrative et 1 médiatrice de proximité.

Le service est également responsable de la Maison des Services Publics (MSP), construite en 2013 au cœur du quartier prioritaire. Le service assure la dynamique du projet, le bon fonctionnement et la sécurité des locaux et des usagers.

Actualités 2022

Une participation citoyenne et partenariale renforcée

La création d'un poste de médiatrice sociale en convention « adulte-relais » (dispositif spécifique au QPV porté par la DDETS) en 2022 a permis au service d'avoir un lien direct et quotidien avec les habitants du quartier, en particulier les plus isolés, et de renforcer les relations partenariales.

Durant l'année 2023, outre une démarche quotidienne d'« aller-vers » dans le quartier, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- animation de *Cafés en bullant* chaque semaine dans le hall du centre commercial, principal lieu de rencontre et de vie du quartier (900 habitants rencontrés)
- animations et rencontres : *Fête des voisins*, soirée jeux d'échecs, action autour de l'emploi... (150 habitants)
- consultations et concertations citoyennes : une consultation organisée à l'occasion du changement de l'aire de jeux de la place d'Écosse (35 habitants) et deux concertations organisées dans le cadre du renouvellement du Contrat de Ville (150 habitants)
- accueil, informations et réponses aux besoins des habitants : accès aux droits, mises en contact, médiations, information sur le dispositif *Angela*, budget participatif

Le lien partenarial a également été renforcé :

- relance des Relais de quartier, tous les 2 mois, une trentaine d'acteurs présents à chaque réunion
- relance de la dynamique MSP, 4 instances, une dizaine de réunion par an
- relance de la « distribution Relais de Quartier » : information et échanges sur les activités proposées par les associations et la ville à la sortie des écoles avant chaque vacances scolaires
- séminaire avec les acteurs dans le cadre du renouvellement du contrat de ville (60 participants)
- réunion de présentation de l'appel à projets 2024 aux porteurs de projets (50 participants)

Renouvellement du Contrat de Ville

Le contrat de ville 2015 a pris fin au 31 décembre 2023.

Fin 2023, le service a proposé un nouveau Contrat de Ville pour la période 2024-2030.

L'élaboration du nouveau contrat s'est organisée en trois phases :

- l'évaluation du contrat de ville 2015-2023 et l'analyse des données statistiques locales
- des concertations citoyennes menées avec les habitants du quartier de Kermoysan et des rencontres partenariales avec les acteurs institutionnels et associatifs de proximité
- la validation via le comité de pilotage du 30 novembre 2023 pour une remise du contrat « Engagements Quartiers 2030 » au printemps 2024

Le nouveau contrat de ville, « Engagements Quartiers 2030 », poursuit les objectifs d'égalité des chances et des territoires, d'amélioration des conditions de vie des habitants et d'émancipation de toutes et tous. Il s'articule autour d'une géographie prioritaire actualisée et de priorités de fond issues de concertations menées avec les habitants du quartier de Kermoysan.

Le contrat « Engagements Quartiers 2030 » s'adapte ainsi au plus près des enjeux locaux, identifiés par les habitants, les associations et les institutions. Il porte en outre une attention particulière à la mobilisation des politiques publiques ordinaires et à l'articulation avec les autres stratégies locales, afin de permettre aux moyens spécifiques de la politique de la ville de jouer pleinement leurs rôles de levier et prioritairement de réponse aux besoins des habitants des quartiers prioritaires.

Un point d'étape sera réalisé en 2027. Ce bilan à mi-parcours permettra d'évaluer l'avancement des priorités stratégiques, d'analyser les freins et les leviers à actionner ainsi que les éventuelles réorientations à opérer.

la nouvelle délimitation du Quartier Prioritaire de Kermoysan compte 3 000 habitants et intègre les écoles maternelles et primaires publiques du quartier, ainsi que le collège Max Jacob

Les priorités 2024-2030

À partir des besoins exprimés par les habitants, des attentes des élus et des évaluations conduites avec et par les acteurs du contrat de ville, 10 priorités spécifiques au quartier et 7 priorités transversales ont été dégagées pour les 6 prochaines années.

Les 10 priorités spécifiques définies sont :

- sécurité / tranquillité publique
- cadre de vie
- jeunesse - éducation - prévention 0-25 ans
- emploi – économie
- santé
- soutien et accompagnement aux familles monoparentales
- accompagnement des habitants du quartier de nationalité étrangère
- mobilités
- enjeu global de lisibilité des dispositifs
- présence des professionnels sur l'espace public

Les 7 priorités transversales aux priorités spécifiques sont :

- mobilisation du droit commun
- lutte contre les solitudes : actions renforcées en direction des personnes âgées et/ou isolées
- égalité Femmes/Hommes
- mixité sociale
- lutte contre les discriminations
- inclusion des personnes en situation de handicap
- transition écologique et énergétique

Un temps de signature officielle et de présentation du nouveau contrat est prévu au printemps 2024 en présence des habitants et des acteurs du quartier.

Cet événement sera l'occasion d'un nouveau temps d'échanges avec les habitants et les acteurs.

En 2024, une seule programmation sera réalisée avec une date de clôture de l'appel à projets fixée au 28 février 2024.

Les projets retenus seront présentés par les porteurs de projets et les habitants bénéficiaires à l'occasion d'une rencontre citoyenne.



LE SERVICE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Le service de l'eau exerce sur le petit cycle (besoins domestiques) et le grand cycle de l'eau (cycle naturel ou hydrologique)

Les activités associées au petit cycle de l'eau concernent :

- l'exploitation et la maintenance en régie ou en concession de service public des réseaux d'assainissement et des stations d'épurations pour la collecte et le traitement des eaux usées avant rejet au milieu naturel
- l'exploitation et la maintenance en régie ou en concession de service public des stations de pompage et/ou de traitement et des réseaux d'adduction et de distribution de l'eau potable
- le contrôle de la bonne réalisation et du bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement non collectifs dits individuels ou semi-collectifs
- l'instruction des demandes d'urbanismes sur les compétences de l'eau potable, de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales
- la mise en œuvre des programmes d'investissement sur ces mêmes compétences

Concernant le grand cycle de l'eau, le service exploite les ouvrages et les réseaux d'assainissement des eaux pluviales. Le service assure aussi la gestion des ouvrages de protection contre les inondations mais cette compétence s'effectue en partenariat avec le Sivalodet.

Ces secteurs d'activités relèvent de la compétence de la communauté d'agglomération :

- gestion de 600 km de réseaux de collecte des eaux usées, 128 postes de refoulement, 7 stations d'épuration – collecte et épuration de 8 millions de m³ d'eaux usées domestiques et industrielles
- gestion de 1 750 km de réseau, distribution de 6,5 millions de m³ d'eau potable

L'année 2023, a permis de désigner les futurs concessionnaires et de mettre les effectifs de la régie en cohérence avec l'extension de son périmètre. La nouvelle organisation du territoire débutera au 1^{er} janvier 2024.

À compter de cette date, l'organisation sera la suivante :

- secteur Nord de la collectivité : ce secteur concerne les communes de Briec, Édern, Landrévarzec, Landudal, Langolen (la commune ne dispose pas de réseau d'assainissement collectif), Locronan, Plogonnec et Quéménéven. Le mode d'exploitation est celui d'une régie à simple autonomie financière
- secteur Sud de la collectivité : ce secteur concerne les communes d'Ergué-Gabéric, Guengat, Plomelin, Plonéis, Pluguffan et Quimper. Les modes d'exploitations sont deux concessions à paiement public

Les principaux travaux ou prestations qui ont été réalisés

Pour l'assainissement des eaux usées

- renouvellement du réseau de la rue du Maquis à Quimper
- renouvellement du réseau du secteur de Kermahonnet à Quimper
- extension du réseau de la rue de Penhoat à Quimper
- extension du réseau du secteur de Ker Lise à Quimper
- extension du réseau du secteur de Kerroue à Quimper

Pour la distribution en eau potable

- renouvellement des réseaux du secteur route de Rouget de l'Île à Pluguffan
- renouvellement des réseaux du secteur Kervrahu à Landudal
- renouvellement des réseaux des secteurs de Coteir à Plogonnec
- restructuration des réseaux du secteur de Kernevez à Plonéis
- renouvellement du réseau du chemin de Kervennou à Landudal

Pour l'assainissement pluvial

Sur la commune de Quimper : renouvellement du réseau d'eau pluviale de la rue de la Gare.

Pour le SPANC

L'organisation du service ayant été entièrement repensée en 2022 avec la rédaction d'un nouveau règlement de service et la mise en place d'un nouveau logiciel, l'année 2023 a été l'année de déploiement de la nouvelle organisation du service pour les quelques 10 000 installations du territoire.

LE SERVICE DÉCHETS

Les évènements marquants de l'exercice sont les suivants

- le démarrage du nouveau contrat de collecte des déchets au 1^{er} janvier 2023
- dès le début janvier, la mise en service des 11 points aériens de collecte en apport volontaire sur l'hyper-centre de Quimper permettant la suppression de la collecte en porte en porte quotidienne des déchets majoritairement en sacs a été réalisée. Les flux collectés sont les ordures ménagères résiduelles, les emballages, le verre mais aussi les bio-déchets. Le service déchets s'est fortement mobilisé en collaboration avec le service propreté de la ville de Quimper en termes de communication vers l'usager pour qu'il utilise correctement le nouveau service mais également en termes de suivi technique et quantitatif. Des mesures correctives ont été apportées les premiers mois de manière à optimiser ce nouveau service. Le bilan est satisfaisant et l'objectif d'un centre-ville plus propre est atteint
- les points d'apport volontaire ayant vocation à être enterrés, un projet d'enfouir rapidement 4 premiers points a été étudié. Il s'agit des points situés : place Toul al Laër, place Saint-Corentin, boulevard du Moulin-au-Duc et rue René-Madec. Pour tenir compte des afflux touristiques et éviter les débordements en raison de la forte production de déchets, les colonnes ordures ménagères et emballages seront des colonnes compactrices
- poursuite des dossiers réglementaires de l'ancienne décharge de Kerjéquel et de l'installation de stockage des déchets inertes de Pluguffan
- poursuite du dossier de modernisation de la déchèterie de Briec
- une journée d'animation à la sensibilisation sur les mégots jetés au sol a été organisée en juin en partenariat avec le Sivalodet et avec un accompagnement de la société Mégo. Cette journée fait suite à une précédente sensibilisation (2019-2021) avec l'implantation de clous « ici commence la mer » devant les avaloirs d'eau pluviale
- participation à la semaine du développement durable au centre hospitalier Laënnec pour sensibiliser le personnel à la réduction des déchets et au tri
- organisation de cafés rencontres à la demande de la MPT d'Ergué-Armel sur la thématique déchets
- organisation de la SERD sur le même format que l'édition 2022 (chapiteau accueillant les acteurs locaux pouvant vendre des produits ou des solutions sur le thème du réemploi et de la consommation locale) avec la même réussite



BUREAU D'HYGIÈNE ET PÉRILS

CADRE REGLEMENTAIRE

Le budget de fonctionnement prévisionnel : 173 000 € (mandaté 166 977 €).

Le budget d'investissement prévisionnel : 22 000 € (mandaté 17 500 €).

Les recettes de la fourrière animale rattachées au titre de 2023 sont de 14 272 €.

(1) Article L1422-1 du Code de la Santé Publique : «Les services communaux d'hygiène et de santé sont chargés, sous l'autorité du maire, de l'application des dispositions relatives à la protection générale de la santé publique énumérées, notamment, au titre Ier du livre III de la présente partie et relevant des autorités municipales.» La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique et d'autres textes plus récents, précisent les missions des SCHS : instruction des plaintes en insalubrité (art. L. Article L511-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation), réalisation d'office par le maire, au nom de l'État des mesures prescrites pour remédier à l'insalubrité ou, en cas d'insalubrité irrémédiable, écarter les dangers immédiats pour la santé ou la sécurité des occupants ou des voisins (art. L.1331-29 du CSP), le contrôle administratif et technique des règles générales d'hygiène pour les habitations, leurs abords et dépendance (art. L.1421-4 1 du CSP), etc.

LES ACTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

La fourrière animale

Cadre réglementaire

Le maire de chaque commune ayant la responsabilité de prévenir les accidents que pourraient causer les animaux errants en assurant leur capture, leur hébergement dans les locaux de la fourrière et leur identification, la fourrière animale est devenue une compétence de Quimper Bretagne Occidentale depuis juillet 2017.

Prestataire

Le contrat de fourrière animale est assuré par la société SACPA dans le cadre d'un marché de prestations courant jusqu'en juillet 2025.

Fonctionnement

La fourrière intervient uniquement à la demande des mairies, de la police - gendarmerie, des pompiers ou des vétérinaires.

Chaque commune gère les demandes d'intervention sur son territoire : les usagers appellent leur mairie pour signaler un animal en divagation.

Sur la ville de Quimper, le secrétariat du service hygiène gère les demandes de capture.

Le coût de cette prestation est de 121 152 € annuelle

Bilan d'activité

Le nombre d'interventions pour 2022 sur le territoire de QBO est de 800, déclinées comme suit :

	2020	2021	2022	2023
Capture	614	524	560	521
Intervention annulée	11	20	37	20
Ronde de surveillance sur le domaine public	85	122	70	60
Pas d'animal sur place	91	118	116	76
Remise sur place au propriétaire	2	4	17	20
Nombre total d'interventions	803	788	800	697
Animal repris par son propriétaire	300	215	223	187
Ramassage de cadavre	156	112	140	134
Intervention en lien avec la SPA (transfert aux associations)	274	263	292	239
Tatouage de sortie réalisé	269	247	250	212
Euthanasie	7	30	24	18
Décès	10	14	19	12

Dans le cadre de campagnes de sensibilisation, la fourrière réalise également des campagnes de captures systématiques sur des secteurs définis par les collectivités. En 2023, 60 rondes ont ainsi été réalisées sur Quimper Bretagne Occidentale.

QUALITÉ DE L'AIR

La loi sur l'air du 30 décembre 1996 imposait aux agglomérations de plus de 250.000 habitants avant 1997, puis de plus de 100.000 habitants avant 2000, de s'équiper de dispositifs de surveillance de la qualité de l'air et de ses effets sur la santé et l'environnement. La ville de Quimper a toutefois décidé d'adhérer au réseau de surveillance breton par délibération du 19 décembre 1997. Par la suite, la compétence est devenue communautaire à compter de 2002.

Conformément à l'information présentée en conseils communautaire et municipal en décembre 2021, une convention tripartite entre la ville de Quimper, Quimper Bretagne Occidentale et Air Breizh pour la mise en place et la gestion du dispositif de mesure de la qualité de l'air a permis de contractualiser l'implantation actuelle des deux stations de mesures. Une subvention de 12 000 € est versée annuellement au titre de l'adhésion.

Dans le cadre des évolutions réglementaires du calcul de l'indice ATMO, Air Breizh a souhaité équiper la station de mesure située 3 rue Émile-Zola à Quimper d'un nouvel équipement de mesure des particules PM 10 et 2,5 et a sollicité une participation à hauteur de 50 %.

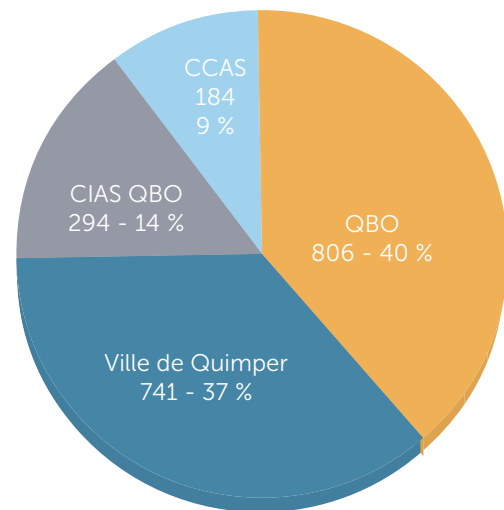
En 2023, QBO a également participé à l'achat du capteur PM 10 et 2,5 pour un montant de 17 500 €.

LES MOYENS HUMAINS

La direction des ressources humaines est intégrée dans le périmètre des services mutualisés dans le cadre de l'administration commune ville de Quimper/communauté d'agglomération.

Elle comprend :

- les services en charge de la gestion des ressources humaines dont le périmètre d'action concerne les agents de la ville de Quimper et de son centre communal d'action sociale, de la communauté d'agglomération et du CIAS QBO ; **54** agents contribuent à ces missions
- les moyens humains gérés par la DRH : au 31 décembre 2023, le périmètre géré par la DRH comptait **2 025** agents, dont **1 432** stagiaires et titulaires



Répartition des effectifs par collectivité employeur

Grandes caractéristiques

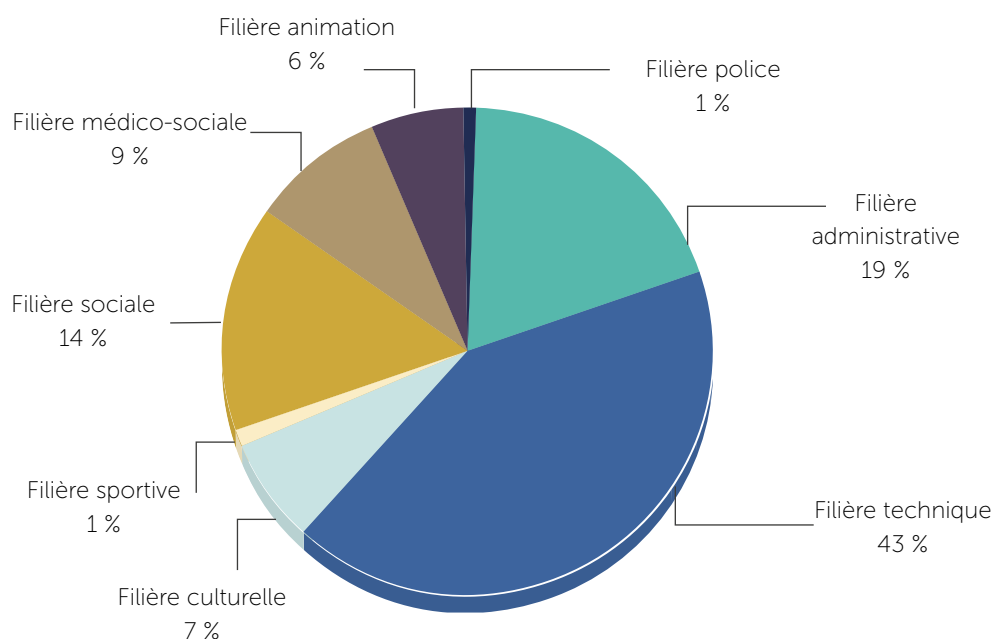
Les effectifs titulaires se répartissent en huit filières de la fonction publique territoriale, représentées majoritairement par la filière technique (43 %), suivie des filières administrative (18 %) et sociale (15 %) (pas de sapeurs-pompiers)

Les catégories A, B et C, représentent respectivement 16 %, 20 % et 64 % des effectifs.

La moyenne d'âge des titulaires est de 48,1 ans

25,6 % des agents titulaires ont plus de 55 ans et 3,3 % des titulaires ont moins de 30 ans.

Une forte proportion de femmes, qui représentent 62 % des effectifs globaux. .



L'activité de la direction des ressources humaines

En préambule, plusieurs faits marquants ayant eu une incidence significative sur l'activité de la direction en 2023 sont à souligner.

En matière d'emploi et de compétences

Le recrutement

- 125 procédures de recrutement d'agents publics, dont 97 sur postes permanents
- 5 procédures de recrutement d'apprentis
- 9 stages gratifiés

Les candidatures spontanées

- 1 659 candidatures spontanées réceptionnées
- 241 candidatures d'emplois saisonniers réceptionnées

Le reclassement

- 8 agents accompagnés dans le cadre d'une procédure de reclassement médical
- 87 % de femmes sont accompagnées en procédure de reclassement
- 2 entrées en procédure, 2 sorties en procédure
- 1 agent en contrat de transition professionnelle

La mobilité

- 31 agents ont sollicité la conseillère en évolution professionnelle : 26 femmes et 5 hommes. 9 ont amorcé un bilan professionnel ; 3 agents ont été suivis pour des techniques de recherche d'emploi ; 19 recherchaient des informations sur la mobilité ou leur évolution professionnelle.

La formation

- 5 872 jours de formation
- 1 254 agents formés
- durée moyenne par agent formé : 4,68 jours
- déploiement du plan de formation (2023-2025)
- reprise de la gestion des formations hygiène et sécurité
- mise en œuvre des formations PSC1 pour les agents de la DEEJ
- mise en place du parcours de formation commande publique

En matière de gestion des carrières, de la rémunération, et de l'aptitude physique

- 1 853 arrêtés
- 27 dossiers de médailles (13 argent, 9 vermeil et 5 or)
- 15 dossiers de retraite validés

- **10 286** bulletins de salaire émis
- **55** dossiers présentés au comité médical (28 Ville, 11 QBO, 12 CCAS, 4 CIAS)
- **21** dossiers présentés à la commission de réforme (16 ville, 10 QBO, 3 CCAS et 9 CIAS)
- **199** dossiers de télétravail permanent

En matière de prévention santé et sécurité au travail

- **206** déclarations d'accidents de travail (46 QBO, 98 Ville, 20 CCAS, 42 CIAS)
- **18** maladies professionnelles instruites
- **45** signalements d'agressions (dont 15 QBO, 19 Ville, 9 CCAS, 3 CIAS)
- organisation de formations en hygiène et sécurité pour **711** agents
- **3** F3SCT, **10** groupes de travail, **2** visites F3SCT et **2** F3SCT restreints
- Aucune visite d'inspection ACFI
- **10** études ergonomiques
- Suivi de la convention FIPHFP et renouvellement de la convention
- Nouvelle convention de médecine du travail avec le CDG29 (médecin en sept 2023)
- Accompagnement projet équipe autonome au CCAS
- Accompagnement projet Ehpad Roi Gradlon
- Nouveau protocole de signalement violences externes et internes
- Nouveau protocole de télétravail
- Renouvellement du marché de Dispositif d'Assistance de Travailleurs Isolés (DATI)

En matière d'accompagnement à l'organisation et au temps de travail

- mise en œuvre, dans le logiciel Incovar de gestion du temps de travail, des nouvelles organisations de temps de travail passées en CST de novembre 2022, et accompagnement des services sur les projets de réorganisation de temps de travail encore en cours ou en réflexion, parmi lesquels musée, hôtel social, petite enfance
- suivi et gestion des congés et du temps de travail des agents de la collectivité (gérés dans le logiciel Incovar et hors Incovar)
- réponses aux sollicitations des agents et encadrants via la messagerie dédiée : 4 500 sujets traités. Lancement du travail de révision du règlement général de temps de travail
- travail sur l'espace dédié aux congés et temps de travail de l'intranet : restructuration et rédaction de documents, mise en ligne prévue 1^{er} semestre 2024
- mise en place de l'interface entre Incovar et Astre pour le paiement des heures supplémentaires

En matière de communication interne

- **40** Flash Infos
- **4** journaux internes « Eskemm/Partager » diffusés.
- mise à jour des organigrammes de la collectivité
- Création et réactualisation des documents supports écrits : procédures, formulaires et documents RH, mairietel-annuaire téléphonique, Quimpersonnel-guide pratique du personnel, répertoire des emplois, organisation des services avec trombinoscope du comité de direction
- mise à jour de l'intranet – informations générales et portail ressources humaines
- opérations événementielles : réception vœux au personnel, cérémonie des médaillés et des retraités, séminaire managérial sur la démocratie participative



En matière juridique

- **150** consultations juridiques traitées
- Veille juridique
- **4** dossiers contentieux clôturés

En matière de dialogue social

- **9** CT
- **3** F3SCT et **2** F3SCT restreints
- **2** CAP

LES MOYENS GÉNÉRAUX

Le service des moyens généraux est composé de **10** agents : **4** agents courrier/standard, **2** agents d'enquête/vaguemestres, **1** chauffeur officiel également en charge des fournitures de bureau, **1** agent logistique, **1** collaboratrice administrative et **1** responsable.

Le service est chargé d'optimiser le fonctionnement de l'hôtel de ville et d'agglomération, et d'apporter une aide logistique et matérielle aux services municipaux et communautaires. Il intervient en transversalité sur plusieurs domaines.

Activités journalières

Le courrier et l'accueil téléphonique

Les 4 agents du courrier standard sont en charge de la gestion du courrier (réception, tri, enregistrements, distribution et affranchissements), et de l'accueil téléphonique central (standard). Les 2 vaguemestres sont en charge des navettes externes (vers les services municipaux et communautaires et les mairies de l'agglomération).

Quelques chiffres

Courrier

- 30 500 lettres ouvertes
- 110 564 courriers affranchis
- budget affranchissement : 169 200 €
- 4 navettes par jour de distribution du courrier dans les services internes
- 2 navettes par semaine de distribution du courrier dans les sites de QBO

Accueil téléphonique

- 69 000 appels reçus
- 31 400 courriels reçus et traités sur les messageries contact

Les aspects logistiques

Le service des moyens généraux gère les aspects logistiques suivants.

Sécurité du bâtiment hôtel de ville et d'agglomération

- responsable d'évacuation incendie du bâtiment : mises à jour des procédures d'évacuation, formation des serre-files, organisation d'exercices incendies – en lien avec le service DRH prévention

Gestion des accès

- vérifications du bon fonctionnement des différents accès du bâtiment
- paramétrages des accès et des badges des agents
- ouverture des locaux de l'hôtel de ville et d'agglomération chaque matin :
 - organisation et suivi des prestations gardiennage du bâtiment

Aménagement des locaux

- aménagement de nouveaux locaux
- organisation des déménagements de bureaux : dans le cadre de réorganisations de services, de livraisons ou de travaux – en lien avec les ateliers de la DPEL et la DCSI
- aménagement et entretien des équipements des salles de réunion
- mise à jour des signalétiques hôtel de ville et d'agglomération

Suivi des travaux

- centralisation des demandes d'intervention diverses : pannes, demandes de travaux
- coordination des travaux en lien avec la direction des bâtiments / suivi des plannings, organisation de travaux en site occupé

Support aux services dans l'utilisation des matériels et véhicules

- en lien avec le garage, suivi du bon fonctionnement des réservations des véhicules du pool hôtel de ville
- support aux services dans l'utilisation des équipements audio et vidéo des salles de réunion de l'hôtel de ville et d'agglomération :
 - mise à disposition de petits matériels
 - élaboration et diffusion des procédures d'utilisation, support aux utilisateurs
 - soutien logistique dans le cadre des différents événements organisés dans le bâtiment

Achats de matériels

- le service des moyens généraux est en charge des achats de mobiliers, petits matériels et fournitures de bureau

Autres missions du service

Les deux vaguemestres en charge des navettes externes sont également agents d'enquête assermentés pour réaliser des démarches administratives au domicile des usagers ne pouvant se déplacer : remises de cartes nationales d'identité, certificats de vie, délégations de signature..., remise de courriers contre signatures à la demande des services (urbanisme, environnement, DRH ...), vérifications d'adresses à la demande du service des élections ...

Ils sont également en charge de l'affichage réglementaire.

L'agent en charge de la gestion des fournitures de bureau est également le chauffeur de la maire/présidente, qu'il conduit lorsque nécessaire à l'occasion de réunions ou rendez-vous officiels.

Les projets menés en 2023

Dématérialisation du circuit courrier

Déploiement de la GED courriers dans l'ensemble des directions entre janvier 2022 et septembre 2023.

Chefferie de projet : moyens généraux / DCSI études et applications.

Projet mené dans le cadre d'une démarche plus globale de Gestion Relations Usagers. D'autres projets sont en cours dans le cadre de cette démarche GRU.

Aménagement du bâtiment Providence en février 2023

Organisation et suivi du déménagement et aménagement des services dans le bâtiment administratif neuf de la Providence début février 2023.

- 120 agents ont déménagé :
 - la DGA relations citoyennes : les directions enfance, culture et sport
 - la DGA projet communautaire urbanisme et attractivité : les directions urbanisme et économie

- aménagement mobilier et matériel :
 - bureaux
 - espaces de convivialité
 - salles de réunion
 - espaces accueils et attente
- suivi de la conception et de la pose de la signalétique



LES MOYENS FINANCIERS

Budget 2023 : 160 millions d'euros

Dans la continuité des orientations décidées et engagées en 2022, l'équilibre budgétaire proposé exprime la volonté de Quimper Bretagne Occidentale d'assumer pleinement ses compétences obligatoires et facultatives.

Il exprime l'ampleur des ambitions du projet communautaire notamment en matière de transitions, d'attractivité et de solidarité.

Le budget 2023 a été préparé dans un contexte difficile de hausse généralisée des prix, de crise de l'énergie et d'un environnement économique relativement instable.

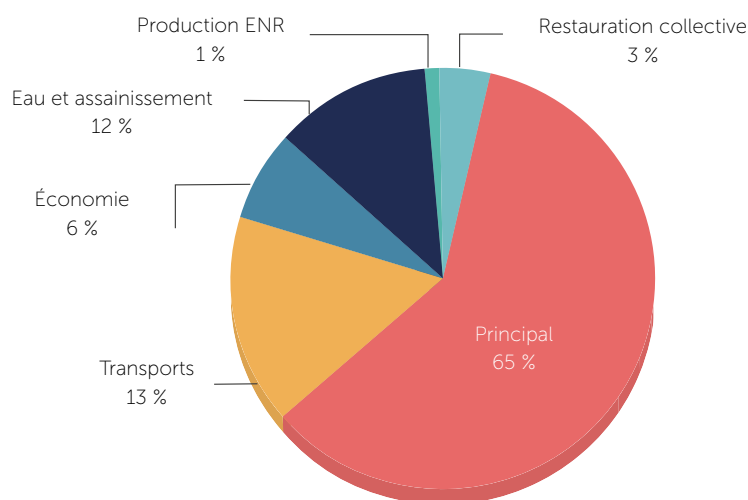
Le budget de Quimper Bretagne Occidentale est composé de 11 budgets :

- le budget principal
- le budget annexe des transports
- le budget annexe déchets
- un budget annexe eau
- un budget assainissement collectif
- un budget annexe relatif au SPANC
- un budget annexe relatif à la location des bâtiments économiques
- un budget de valorisation des énergies renouvelables
- un budget activités portuaire
- les zones d'activités
- la restauration collective

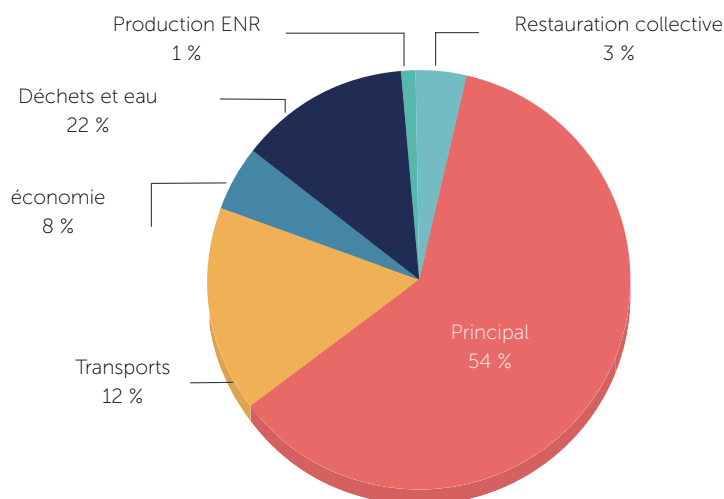
Taux d'imposition pour 2023 :

- taxe d'habitation : 10,16 %
- taxe foncière sur le patrimoine bâti : 5 %
- taxe foncière sur le patrimoine non bâti : 2,79 %
- cotisation foncière des entreprises : 26,56 %
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 7,67 %

Pour 2022, la répartition des dépenses nettes totales (fonctionnement et investissement soit 142,68 M€) par budget est la suivante :



Pour 2023, la répartition des dépenses nettes totales (fonctionnement et investissement soit 146 M€) par budget est la suivante :



LE SERVICE JURIDIQUE, LES ASSURANCES ET LA GESTION DU PATRIMOINE

Assurances

Le service juridique, assurances, gestion du patrimoine a en charge la passation et le suivi des contrats d'assurances de Quimper Bretagne Occidentale : dommages aux biens, responsabilité civile, et flotte automobile ainsi que la gestion des sinistres relevant des deux premiers contrats.

Quelques chiffres :

- nombre de déclarations en responsabilité civile (amiable et déclaré) : **10**
- nombre de déclarations en dommages aux biens : **2** (dont le dossier global Ciaran QBO)



LE SERVICE DES ASSEMBLÉES

Les missions

Dans le cadre de l'administration commune, le service des assemblées - directement rattaché à la direction générale des services (DGS) - a assuré en 2023, pour le compte de cinq entités juridiques - la commune de Quimper, la communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale (QBO), les trois syndicats mixtes auxquels cette dernière adhère (Symescolo ; Sidepaq et Sivalodet) -, les missions suivantes :

L'organisation et la planification des instances communales et intercommunales

Le service des assemblées, en lien avec la DGS, définit et met en œuvre les procédures et processus décisionnels qui s'appliquent, d'une part, aux instances communales et intercommunales, qu'elles soient délibérantes (conseils ; comités) ou non délibérantes (bureaux ; commissions) et, d'autre part, à la gestion des actes des exécutifs locaux (décisions prises par délégation des assemblées délibérantes ; arrêtés dits « d'administration générale »).

Il établit également le calendrier annuel des instances, en veillant à leur bonne coordination

Cela a représenté, en 2023, le suivi de 10 instances (bureaux et conseils de la commune de Quimper, de QBO, des trois syndicats mixtes), le suivi des actes des exécutifs locaux ainsi que des commissions municipales et communautaires.

La garantie des processus décisionnels

Préparation et convocation des instances

Le service des assemblées réceptionne et centralise l'ensemble des projets d'actes préparés par les services. Il exerce un contrôle formel et de fond, prépare les ordres du jour des instances.

Il gère la convocation des élus aux différentes instances et leur transmet les ordres du jour et les notes de synthèse, dans le respect des délais légaux.

Le service des assemblées prépare et assiste aux conseils municipaux et communautaires. Il en assure le secrétariat de séance (vérification du quorum ; décompte des votes ; etc.). Postérieurement aux séances, le service prend les délibérations et assure une retranscription exhaustive des débats (procès-verbal de séance).

En ce qui concerne les bureaux municipaux et communautaires et les commissions des deux entités, il veille à en établir systématiquement, en lien avec les services, un compte-rendu succinct. En ce qui concerne les comités des syndicats mixtes, un procès-verbal de séance est également édité.

La garantie du caractère exécutoire des actes

Le service des assemblées veille également au caractère exécutoire des actes en assurant, d'une part, leur transmission (dématérialisée dans la plupart des cas) au représentant de l'État dans le département, dans le cadre du contrôle de légalité et, d'autre part, leur publicité sur les sites internet respectifs des entités juridiques concernées (par voie papier en ce qui concerne le Sidepaq et le Symescoto).

Une mission de conseil et de sécurisation juridique

Le service des assemblées apporte son conseil aux services dans le cadre de la préparation des actes. Outre un contrôle formel, il exerce également, en lien avec les services juridique, finances et de la commande publique, un contrôle juridique sur l'ensemble des projets d'actes et un « pré-contrôle de légalité » interne sur l'ensemble des projets de délibérations, auquel participent également la DGS et le cabinet.

Il veille également, en soutien du service juridique, à la prise et au suivi des arrêtés de délégations de fonction et de signature accordées aux élus par l'exécutif.

Le service est, par ailleurs, fortement sollicité lors des périodes de renouvellement de mandat (accord local de représentation au sein de l'EPCI ; installation des instances et premiers actes à prendre ; règlements intérieurs des assemblées...) ou en cas d'évolutions institutionnelles (changement de périmètres ; de statuts ; transfert de compétences ; réformes législatives ou réglementaires...).

Enfin, il assure, en lien avec le cabinet, le suivi de l'ensemble des représentations des élus dans les organismes extérieurs.

La diffusion de l'information en interne et en externe

Le service des assemblées assure la diffusion de l'information, relative aux actes et aux instances, en interne et en externe.

En interne

Il met à disposition des services et des élus, sur l'intranet de la collectivité, l'ensemble des informations relatives aux instances :

- les calendriers prévisionnels des instances communales et intercommunales
- l'ensemble des rapports présentés devant les bureaux municipaux et communautaires, ainsi que leurs comptes rendus succincts
- l'ensemble des actes des exécutifs locaux (arrêtés dits « d'administration générale » et décisions prises par délégation des assemblées délibérantes) : ceux de la maire de Quimper, de la présidente de QBO, du vice-président du CCAS de Quimper et du vice-président du CIAS de QBO
- les délibérations du conseil municipal de Quimper et du conseil communautaire de QBO

En externe

Le service des assemblées met également à disposition du public, sur internet ou par affichage papier, tout un ensemble d'informations :

- les convocations et les ordres du jour des instances délibérantes, avant la tenue des séances
- lors des séances des conseils municipaux et communautaires, les citoyens peuvent suivre leur diffusion en direct - ou ultérieurement en « replay » -, sur les sites Internet de la commune de Quimper ou de QBO
- les délibérations, ainsi que les procès-verbaux des séances, sont consultables, sans limitation de durée, sur les sites Internet de la commune de Quimper, de la communauté d'agglomération de Quimper Bretagne Occidentale et du Sivalodet, de même que, pendant une durée de deux mois, les décisions prises par délégation et les arrêtés
- la publicité des délibérations, décisions prises par délégation et arrêtés du Sidepaq et du Symescoto est assurée, quant à elle, par voie papier dans le hall de l'Hôtel de ville et d'agglomération
- le service des assemblées assure également la tenue des registres (compilation des originaux des actes) de chaque entité juridique, qui sont consultables à la demande par le public

Faits marquants de l'année 2023

2023 a été l'année du choix du futur logiciel métier de gestion des actes et des instances qui remplacera « Gedélibération » de la société Qualigraf. Le produit de la société Oxyad a été retenue lors de la commission d'appel d'offres du 12/10/2023. La solution d'Oxyad a été retenue pour la partie « utilisateurs ». En ce qui concerne la partie « élus », il a été décidé de conserver la solution de la société Qualigraf (Kiosk/Kbox), jugée la plus performante, sachant qu'une interface est possible entre les deux produits. Le changement de logiciel métier sera donc totalement transparent pour les élus qui verront leur pratique inchangée.

Le travail concret de paramétrage des workflows et des modèles, entre Oxyad, le service des assemblées et la DCSI, a débuté dès la fin de l'année 2023 pour une mise en production espérée pour les instances de la fin d'année 2024. Il est prévu, par la suite, en 2025, d'étendre l'utilisation du nouveau logiciel métier aux trois syndicats mixtes dont les instances sont toujours aujourd'hui traitées sous bureautique classique.

Volume des actes, rapports et instances

QBO							
NOMBRE DE BUREAUX COMMUNAUTAIRES	NOMBRE DE RAPPORTS	NOMBRE DE CONSEILS COMMUNAUTAIRES	NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS	NOMBRE D'INSTANCES	ARRÊTÉS DE LA PRÉSIDENTE	DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	TOTAL ACTES
16	146	7	272	23	64	410	746

	NOMBRE DE BUREAUX SYNDICAUX	NOMBRE DE RAPPORTS	NOMBRE DE COMITÉS SYNDICAUX	NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS	NOMBRE D'INSTANCES	ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT	DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU COMITÉ SYNDICAL	TOTAL ACTES
SIDEPAQ	4	18	7	24	11	1	18	43
SIVALODET	4	18	7	17	11	0	5	22
SYMESCOTO	5	8	6	14	11	0	2	24
	NOMBRE DE BUREAUX SYNDICAUX NON DÉLIBÉRANTS	NOMBRE DE RAPPORTS						

Au total, ce sont :

- 90 instances (délibérantes et non délibérantes) organisées
- 309 rapports réceptionnés et traités en vue des instances non-délibérantes
- 1 919 actes rendus exécutoires



LA COMMUNICATION

Le service communication est un service ressource qui a une fonction très transversale, interface entre les élus et leurs projets, les services et les habitants de la ville et de l'agglomération.

Le rôle du service communication est de promouvoir l'image des deux collectivités et de leurs acteurs, de valoriser, d'accompagner l'action publique et de donner les informations pratiques dont les habitants ont besoin.

Pour ce faire, le service utilise un certain nombre d'outils :

- les magazines (*Le Mag + Agglo* et *Mag + Quimper*)
- les sites web des deux collectivités
- les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn)
- la lettre d'information *Tri +*
- des guides pratiques, des affiches, des plaquettes, des flyers...
- des relations presse (rédaction de communiqués, de dossiers de presse, organisation des conférences de presse)
- le service est support pour l'organisation et la valorisation d'événementiels
- des éléments de signalétiques

Faits marquants

L'année 2023 a notamment été marquée par :

- la poursuite de l'augmentation du nombre d'envois des supports de communications réalisés par le service
- une activité toujours très soutenue du service notamment les relations presse
- la poursuite du développement de la communication des collectivités sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn) et la progression significative des audiences
- la sortie du nouveau guide de l'étudiant

L'activité du service

Les relations presse

Le service communication assure les relations presse de la ville et de l'agglomération. En 2023, il a organisé près de **200** conférences de presse, **362** communiqués de presse (+30 %) et invité la presse à plus de **350** événements.

La gestion de l'affichage

Le service communication gère l'affichage sur le réseau Decaux. Réalisation de nombreuses campagnes (**111** semaines réservées aux campagnes de la ville de Quimper et de QBO et **81** semaines réservées aux associations subventionnées).

La diffusion des supports de communication

Le service communication assure la diffusion des supports de communication qu'il réalise.

2023 marque un nouveau record en ce qui concerne le nombre de documents distribués avec près de **166 200** documents diffusés dans les mairies, structures municipales et communautaires (contre environ **144 000** en 2022).

L'Édition

Le Mag + Agglo, Le Mag + Quimper

L'année 2023 est marquée par la réalisation de huit numéros (six *Mag +* un hors-série spécial fête de fin d'année).

Le service communication gère le budget du *Mag +*, le budget RH des pigistes, mandate les photographes pour la réalisation des reportages et intervient en support dans les choix iconographiques.

Guides pratiques, plaquettes institutionnelles

Au-delà des outils de communication conçus par la graphiste du pôle édition dans le cadre des actions de communication thématiques, le service communication a assuré en 2022 la sortie d'une nouvelle édition du guide des sports, d'une nouvelle édition de *La Gazette* et de plusieurs Infochantiers (support d'information pour le PEM).

Tri +

Le service communication en lien avec la direction du cycle de l'eau et des déchets édite trois fois par an une lettre d'information relative à la gestion des déchets. *Tri+* est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération.

La Gazette Gare-Parc

Le service communication pilote la parution de la gazette d'information du projet Gare-parc ainsi que la réalisation de lettres d'information chantier.

Le pôle politiques publiques

Le service communication intervient pour l'ensemble des directions des deux collectivités. En 2023 il a été principalement mobilisé sur les thèmes suivants.

Les grands projets

Le service communication est bien sûr intervenu pour valoriser les grands projets portés par la collectivité :

- le PEM
- l'aménagement des quartiers de l'Eau Blanche, de l'avenue de la Libération et de l'Hippodrome : relations presse, web et réseaux sociaux
- rénovation de la piscine Kerlan Vian
- aménagement des quais
- théâtre Max-Jacob (préparation de bâches d'information installées début 2024)



Sport

La communication a accompagné la direction des sports dans la promotion des événements récurrents et des dispositifs d'animation existants (Atout Sport, Sport dans les écoles, offre des piscines, refonte du programme « sur les chemins de l'été », actualisation du topo-guide randonnée).

L'année 2023 a également été marquée par l'organisation de campagnes événementielles (Open de tennis...). Les missions de la communication sur ces opérations consistent à concevoir/actualiser le visuel de campagne et le décliner via des canaux classiques type affichage grand format, web, sponsoring sur Facebook, signalétique, supports presse.

Solidarité, social et santé, habitat

Le service a apporté son soutien à la semaine bleue et au trophée du bénévolat et à la confection de divers outils de communication (voiles plumes, plaquettes de présentation de services proposés par le CLIC, affiches...).

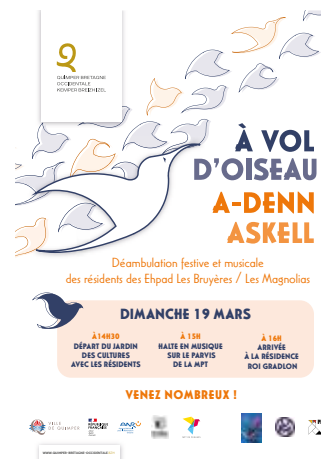
Transports

En 2023, le service communication est intervenu notamment sur la valorisation de la Semaine européenne de la mobilité. Plus généralement le service est en lien étroit avec la QUB pour la conception de ses outils de communication en direction des usagers, le service communication relais et est prescripteur de l'information.

Dans le cadre du Pôle d'échange multimodal, le service communication a participé à de nombreuses opérations presse autour des différentes phases de travaux, à l'organisation de réunions d'information, à la promotion du RDV de la gare, à la valorisation de Gare-Parc. Inauguration de la passerelle. Le service pilote la réalisation de *La gazette Gare-Parc* et des *Infoschantiers*. Il a également travaillé à l'élaboration d'un plan vélo qui sera diffusée en 2024.

Économie, tourisme & commerce

En 2023, le service communication a accompagné la création du site Quimper Commerces (lancement en 2024), l'opération *Les enfants sont des princes*, le guide de l'étudiant.



Culture/ Langue bretonne

Le service communication apporte un soutien à la direction de la culture pour promouvoir notamment :

- les médiathèques (programmes, plaquettes)
- Summer kemp
- le festival de Cornouaille
- *Passeurs de lumière*
- les actions de la ville et de l'agglomération pour le mois de la langue bretonne

Environnement - Espaces verts

Le service communication est intervenu sur de nombreux dossiers liés à l'environnement notamment pour :

- l'expérimentation de la nouvelle collecte de déchets en centre-ville piéton de Quimper
- semaine européenne de la réduction des déchets
- l'édition de *Tri +* (3 numéros/an)

Le pôle multimédia

La production de contenus multimédia pour les différents supports qui constituent l'écosystème digital de la ville et de l'agglomération a été encore très soutenue en 2022. Plus de **600** actualités publiées sur les deux sites internet ville et agglomération, le nombre de posts sur Facebook et de publications sur Instagram et Twitter ont continué à croître. Plus de **1 000** stories ont été réalisées.

Cette activité soutenue se traduit par une hausse des audiences sur tous nos réseaux. Le service communication a également réalisé de nombreux supports animés (97 vidéos, captations, teaser, motion design, 40 panneaux numériques ; 71 stories...).



Cette activité soutenue nous a permis d'encore renforcer la présence des collectivités sur les réseaux sociaux avec une progression de toutes nos audiences :

- **+ 3 312** abonnés en un an sur Instagram
- **+ 429** abonnés en un an sur Twitter
- **+ 3 574** abonnés en un an sur Facebook

Le pôle multimédia a également produit en lien avec un prestataire un film sur l'école publique et a entamé en 2023 le travail préparatoire à la production de films de valorisation de la vie économique du territoire qui devraient sortir en 2024. Le service a également réalisé **12** podcasts.

Chiffres clefs

- **362** communiqués de presse
- **192** conférences de presse
- plus de **350** événements valorisés
- **166 181** supports de communication expédiés
- **+ 100** consultations lancées
- **8 Mag +** (6 numéros + deux hors-série)
- **600** actualités publiées sur les deux sites internet ville et agglomération

LES MOYENS TECHNIQUES

SYSTÈMES D'INFORMATIONS

La notion de système d'information correspond à l'ensemble des ressources mises en œuvre et organisées pour créer, stocker, traiter, partager et gérer l'information. Ces ressources sont principalement :

- les infrastructures techniques (serveurs, ordinateurs, réseaux etc.)
- les solutions logicielles
- les données référentielles
- l'organisation humaine nécessaire

La direction communautaire des systèmes d'information s'emploie à mettre en œuvre et développer l'ensemble de ces composantes, en lien direct avec les missions de la collectivité qui évoluent continuellement, et les besoins exprimés par les différents acteurs de la vie locale : élus, citoyens notamment.

Parallèlement, de nouveaux besoins continuent d'émerger. Ils conditionnent l'évolution de nos systèmes d'informations dans tous les domaines. Les attentes ont plusieurs origines : d'une part les administrés, internautes en grand nombre, de plus en plus demandeurs de services en ligne, les élus et décideurs, qui souhaitent un accès facile à l'information et des

outils d'aide à la décision plus efficaces et, enfin, les services de la collectivité qui ont besoin de systèmes de gestion et d'échange dans l'élaboration et le suivi de leurs missions. On note aussi sans surprise une demande croissante de travail en mobilité et de dématérialisation des processus.

Évènements marquants de l'année

L'activité de la DCSI en 2023 a été marquée par différents événements :

- dans la continuité des audits menées en 2022 dans le domaine de la cybersécurité, de nombreux projets techniques ont été mis en œuvre ou amorcés
- en complément, la DCSI a amorcé deux grands chantiers touchant davantage aux usages :
 - le plan de continuité d'activité, élaboré sous forme d'ateliers avec les directifs métier, dont la première version sera achevée en 2024
 - le parcours de sensibilisation à la cybersécurité, très largement élaboré en 2023 mais qui sera opérationnel en 2024

Activité quotidienne

Les missions

Les missions de la DCSI sont tournées vers la mise en œuvre et le maintien en conditions opérationnelles des différentes briques du système d'information telles que décrites en préambule. En synthèse, les missions visent :

- la mise en œuvre d'un socle technique moderne et robuste, basé sur une infrastructure matérielle cohérente et fiable
- le développement des usages numériques internes et la modernisation des pratiques, à travers les solutions logicielles bureautiques, métiers, transversales et/ou cartographiques permettant aux directions d'optimiser leurs processus de gestion via l'informatisation autant que de besoin
- le développement des services numériques « citoyens » à travers la mise à disposition de télé-services notamment, visant à répondre à l'évolution de la société, et à créer de la proximité avec toute une frange de la population pour laquelle le numérique fait partie du quotidien
- l'assistance aux utilisateurs internes dans leur exploitation quotidienne du système d'information
- fournir un service d'imprimerie efficace et réactif

Pour l'ensemble de ces missions, la recherche de transversalité, le travail collaboratif et le partage d'information sont autant de principes que la DCSI cherche à mettre en œuvre pour fluidifier le travail et permettre à nos collectivités d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions.

La DCSI : une direction mutualisée

La direction communautaire des systèmes d'information est un service commun au sens de l'article L. 5211-4-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Courant 2018, une étude a été menée pour définir les conditions techniques d'une ouverture du service commun aux autres communes membres de l'agglomération, à partir d'avril 2019.

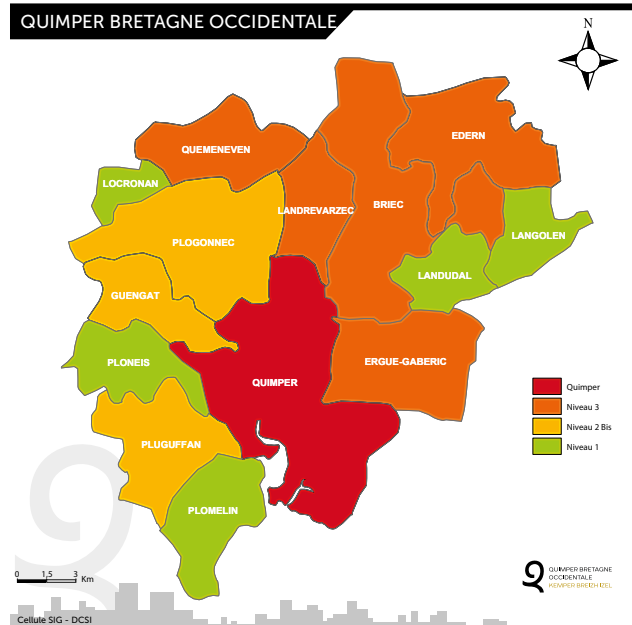
De nouvelles communes ont adhéré en 2020 (Briec, Plogonnec, Quéménéven et Locronan), année à partir de laquelle toutes les communes adhèrent donc à l'un des niveaux de service proposé dans le cadre de cette mutualisation (cf. carte ci-contre).

Le schéma directeur des systèmes d'information (SDSI)

Les projets d'informatisation et d'équipements en solutions logicielles sont menés sous la maîtrise d'ouvrage des métiers concernés, avec l'appui de la DCSI, tant d'un point de vue technique que de la chefferie de projets.

Les principaux projets menés ou amorcés courant 2023

- projets techniques dans le domaine de la cybersécurité : SIEM, EDR
- logiciel de cartographie du système d'information : mise en oeuvre
- système d'information de gestion patrimoniale : marché et début de mise en oeuvre
- système d'information de gestion des assemblées : marché et début de mise en oeuvre
- déploiement des logiciels de gestion de la relation citoyen, brique « courrier »
- logiciel de gestion des recrutements : mise en oeuvre
- plateforme d'apprentissage en ligne





BÂTIMENTS ET MATÉRIELS

Travaux et entretien du patrimoine bâti

Faits marquants

- études pour la rénovation de la piscine de Kerlan Vian
- études pour la construction de la médiathèque du pays Glazik
- études pour création d'un atelier céramique à l'EESAB
- études pour la mise en accessibilité de l'EESAB et l'aménagement de la maison de la jeunesse
- début des travaux de la salle grande capacité
- étude de faisabilité de la crèche de Roz Maria
- participation à la définition du nouveau SIP

Activités de l'année

En 2023, le bureau d'études a réalisé 4 autorisations de travaux, 4 déclarations préalables, 1 permis de démolir, 1 autorisation de travaux sur monument historique et répondu à 31 demandes de prestations.

La cellule travaux d'entretien suit tous les marchés de travaux confiés à des prestataires cela permet l'entretien du patrimoine, sa rénovation et sa mise en conformité réglementaire notamment dans le cadre de l'accessibilité handicapé.

En 2023, ce sont ainsi 60 chantiers qui ont été réalisés dont les principaux ont porté sur :

- l'entretien des crèches
- l'entretien des médiathèques
- l'entretien des piscines
- l'entretien des bâtiments économiques
- l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage
- les mises en conformité réglementaires

La priorisation des travaux se fait au regard des orientations du Schéma directeur patrimonial immobilier.

La cellule atelier, composée de personnels formés aux métiers du bâtiment (plombiers, électriciens, menuisiers, couvreurs, peintres, maçon, serruriers) complète la cellule travaux et gère au quotidien l'ensemble des dysfonctionnements et répond aux nombreuses sollicitations des usagers.

En 2022, ils ont ainsi réalisé :

- 724 opérations réalisées à la demande des autres directions
- 178 dépannages réalisés dans l'urgence (heures ouvrées)
- 84 opérations de maintenance préventive
- 6 mises en conformité
- 12 interventions en astreinte (nuit et week-end)
- 5 déménagements
- 5 interventions pour vandalisme
- 21 opérations de travaux dans le cadre de rénovations
- 1 076 opérations sur l'année

Les aspects logistiques

Pour rappel, la gestion de la flotte de véhicules/matériels est mutualisée.

Support aux services dans l'utilisation des matériels et véhicules :

- en lien avec le garage, suivi du bon fonctionnement des réservations des véhicules du pool hôtel de ville
- support aux services dans l'utilisation des équipements audio et vidéo des salles de réunion
- mise à disposition de petits matériels
- élaboration et diffusion des procédures d'utilisation

Répartition matériels roulant par entités :

	TOTAL VQ	TOTAL QBO	RATIO VQ
BERLINE	77	23	77 %
CYCLE	29	0	100,00 %
FOURGON	63	20	75,90 %
FOURGONNETTE	60	23	72,29 %
PL	23	4	85,19 %
SPÉCIAL	52	5	91,23 %

Gestion patrimoniale et réglementaire

Les évènements marquants de l'année 2023 :

Énergie et décret tertiaire

L'année 2023 se démarque par une hausse considérable du coût de l'énergie à l'issue du changement de contrat opéré en début d'année. Le prix du gaz a été multiplié par 5 et celui de l'électricité par 2,6.

Cette hausse spectaculaire sera amoindrie dès 2024 mais restera conséquente. Malgré une maîtrise de sa consommation sur ses bâtiments, QBO devra rechercher de nouvelles pistes d'économies dans un contexte d'inflation énergétique.

La réglementation relative au décret tertiaire nous y oblige avec des objectifs d'économie ambitieux dans les prochaines années.

Pour cela, le service renseigne les consommations annuelles de près de 20 sites de plus de 1 000 m² sur la plate-forme réglementaire OPERAT.

À moyen terme des actions concrètes devront être proposées sur ces sites en réponse aux objectifs réglementaires.

La piscine Kerlan Vian, en pleine mutation, avec la refonte totale de ses équipements techniques, aidera à l'atteinte des objectifs.

La piscine Aquarive, le plus gros consommateur du patrimoine de la collectivité, restera le site sur lequel les efforts seront portés.

Depuis plusieurs années déjà, ce site a fait l'objet d'économies conséquentes, de l'ordre de -30 % par rapport à la référence de 2010, mais le gisement reste substantiel.

2023 marque également la concrétisation de deux opérations majeures dans le domaine des énergies alternatives.

Le réseau de chaleur de Penhars est à la recherche de son groupement d'entreprises pour sa conception, sa réalisation et sa maintenance future.

Sa chaudière alimentée en biomasse permettra à terme l'essor d'une filière bois locale solidement implantée. Une étude préliminaire a confirmé la faisabilité de l'extension du réseau de chaleur de Briec qui attend l'adhésion de ses nouveaux clients avant d'entrevoir la recherche d'un maître d'œuvre pour la réalisation des travaux. La chaudière alimentée au bois cherchera ses ressources dans un contexte local favorable à cette énergie.

SOLIDARITÉS

Quimper Bretagne Occidentale apporte son soutien aux structures d'insertion par l'emploi.

Ainsi en 2023, un budget de 179 447 € a été consacré aux associations d'insertion du territoire.

L'année 2023 a été marquée par la fermeture de la structure d'accompagnement à l'emploi, ACTIFE. Un dernier versement de 100 000 € a contribué à accompagner l'association sur ses derniers mois d'activité.

L'association ACTIFE participant à la coordination et l'animation des acteurs et partenaires de l'insertion par l'économie, les subventions allouées aux structures associatives accueillant par convention des bénéficiaires relevant des parcours mis en place par ACTIFE ont été maintenues :

- les Maraîchers de la Coudraie : **18 000 €** (convention de partenariat); subvention exceptionnelle de **10 000 €**
- objectif Emploi Solidarité : **20 000 €** (convention de partenariat et participation aux loyers)
- blanchisserie À Toute Vapeur : **16 098 €** (convention de partenariat et de participation aux loyers)
- Mobil 'emploi : **11 250 €** (convention de partenariat)
- Inservet : **3 600 €**

Le contrat local de santé

Quimper Bretagne Occidentale a initié dès mai 2019, aux côtés de cinq établissements publics de coopération intercommunale, une démarche d'élaboration d'un contrat local de santé (CLS).

Cette démarche s'est concrétisée en 2023 :

- par l'élaboration et la publication du diagnostic local de santé en Cornouaille, état des lieux indispensable ayant permis de délimiter les orientations du plan d'actions
- par la validation le 26 janvier par le comité de pilotage du CLS du plan d'actions formulé par des groupes de travail thématiques réunissant plus de 100 acteurs de la santé et des collectivités
- par la signature le 12 juillet du premier CLS de Cornouaille par 6 établissements publics de coopération intercommunale (Quimper Bretagne Occidentale, Douarnenez communauté, communauté de communes du Pays Bigouden sud, communauté de communes du Haut Pays Bigouden, communauté de communes du Pays Fouesnantais et communauté de communes du Cap Sizun – Pointe du Raz), l'Agence régionale de santé (ARS) et Quimper Cornouaille Développement (QCD) qui porte la démarche.



Ce contrat constitue pour QBO et pour l'ensemble des acteurs de la santé de Cornouaille un outil de coopération et d'interconnaissance, indispensable à une bonne coordination des actions et des moyens de chacun.

Il entend surtout être l'outil de référence pour anticiper les besoins des populations en développant la prévention, réduisant les inégalités de santé et renforçant l'attractivité des métiers et du territoire. Il s'agit des axes prioritaires portés pour ce contrat.

Les actions constituant le CLS de Cornouaille, élaborées en large concertation entre l'Agence régionale de santé de Bretagne, les collectivités locales, les associations représentatives, les établissements et institutions de santé de Cornouaille se déclinent autour des 4 axes stratégiques et 11 orientations suivants :

Promouvoir la culture de la prévention et de la promotion de la santé à tous les âges

- promouvoir des comportements favorables tout au long de la vie
- renforcer la prévention contre les addictions
- faire des collectivités, institutions et entreprises des acteurs de santé

Réduire les inégalités de santé notamment territoriales et sociales

- faciliter l'accessibilité géographique, numérique et financière (informations, droits, offre)
- agir en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité.
- favoriser l'inclusion et le lien social
- améliorer le repérage et l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie et en situation de handicap ou de maladie chronique
- éviter les ruptures de parcours en réduisant les hospitalisations inadaptées et en organisant les sorties pour les personnes âgées

Renforcer l'attractivité des métiers et du territoire

- renforcer l'attractivité de l'offre de santé du territoire
- renforcer l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement

Promouvoir la santé environnementale

- connaître les caractéristiques environnementales de la Cornouaille

La mise en œuvre opérationnelle du plan d'action du CLS a débuté en 2023 avec la participation aux réunions de deux groupes ressources respectivement chargés de rédiger le diagnostic santé environnement de la Cornouaille et de mener les réflexions relatives à la création d'un Conseil local de santé mentale (CLSM).

Les actions de prévention et de promotion en santé

Bibliothèque vivante

Dans le cadre des actions du Projet Territorial de Santé mentale du Finistère et dans le cadre des Semaines d'information sur la Santé mentale, une action appelée « Bibliothèque vivante » a été organisée par l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) et Quimper Bretagne Occidentale le 21 octobre après midi à la médiathèque Alain-Gérard.

La « bibliothèque vivante » reprend le concept de la bibliothèque classique avec ses bibliothécaires, son catalogue, présentant des courts résumés des livres, ses règlements, son espace. L'originalité du concept tient au fait que les livres sont des personnes qui choisissent de partager une page ou un chapitre de leur vie avec un « lecteur » qui les emprunte un laps de temps. Les lecteurs sont invités à « emprunter » un livre pour une lecture de 15 minutes environ.

Mois sans Tabac

L'accès à la santé pour tous est un axe prioritaire du projet communautaire.

À ce titre, le Contrat local de santé (CLS) de Cornouaille prévoit parmi ses 21 actions opérationnelles le développement d'actions de prévention et de sensibilisation aux comportements à risques dans le but de promouvoir des comportements favorables tout au long de la vie.



C'est dans ce cadre que Quimper Bretagne Occidentale, en partenariat avec la ville de Quimper, a mené tout au long du mois de novembre des actions de prévention du tabagisme en lien avec le défi « Mois sans tabac ».

En s'appuyant sur les outils mis à disposition gratuitement par Santé publique France, une campagne de communication a été déployée sur l'ensemble du territoire de Quimper Bretagne Occidentale pour informer et convaincre en relayant le message d'incitation à l'arrêt auprès des habitants.

Des kits d'arrêt « Mois sans tabac » gratuits ont également été mis à disposition de tous les habitants de QBO volontaires pour arrêter de fumer, dans les mairies de l'agglomération.

Enfin, un travail collaboratif a été mené avec le centre hospitalier de Cornouaille :

- chaque kit « Mois sans tabac » distribué a été accompagné d'un document d'information comportant les coordonnées de la consultation de tabacologie
- une « marche sans fumer » a été organisée en décembre, au profit des bénéficiaires de l'urgence sociale du CCAS
- Des actions ont également été organisées à l'attention des agents de la ville de Quimper et Quimper Bretagne Occidentale
- un webinaire « Mois sans tabac » pour parler des différentes possibilités permettant le sevrage tabagique et répondre aux questions des participants
- une intervention de la Ligue contre le cancer, sous forme d'escape game, pour initier la discussion sur le sevrage tabagique et inciter les participants à arrêter ou diminuer leur consommation durant ce mois de novembre

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le

ID : 029-212900518-20250203-2025_02_03_011-DE

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le

ID : 029-212900518-20250203-2025_02_03_011-DE



HÔTEL DE VILLE ET D'AGGLOMÉRATION

44 PLACE SAINT-CORENTIN
CS 26004 - QUIMPER CEDEX

T. 02 98 98 89 89

WWW.QUIMPER-BRETAGNE-OCCIDENTALE.BZH